

ANNÉE 1878-79.

ANNUAIRE
DU
CERCLE CATHOLIQUE
DE QUÉBEC.

No. 2.

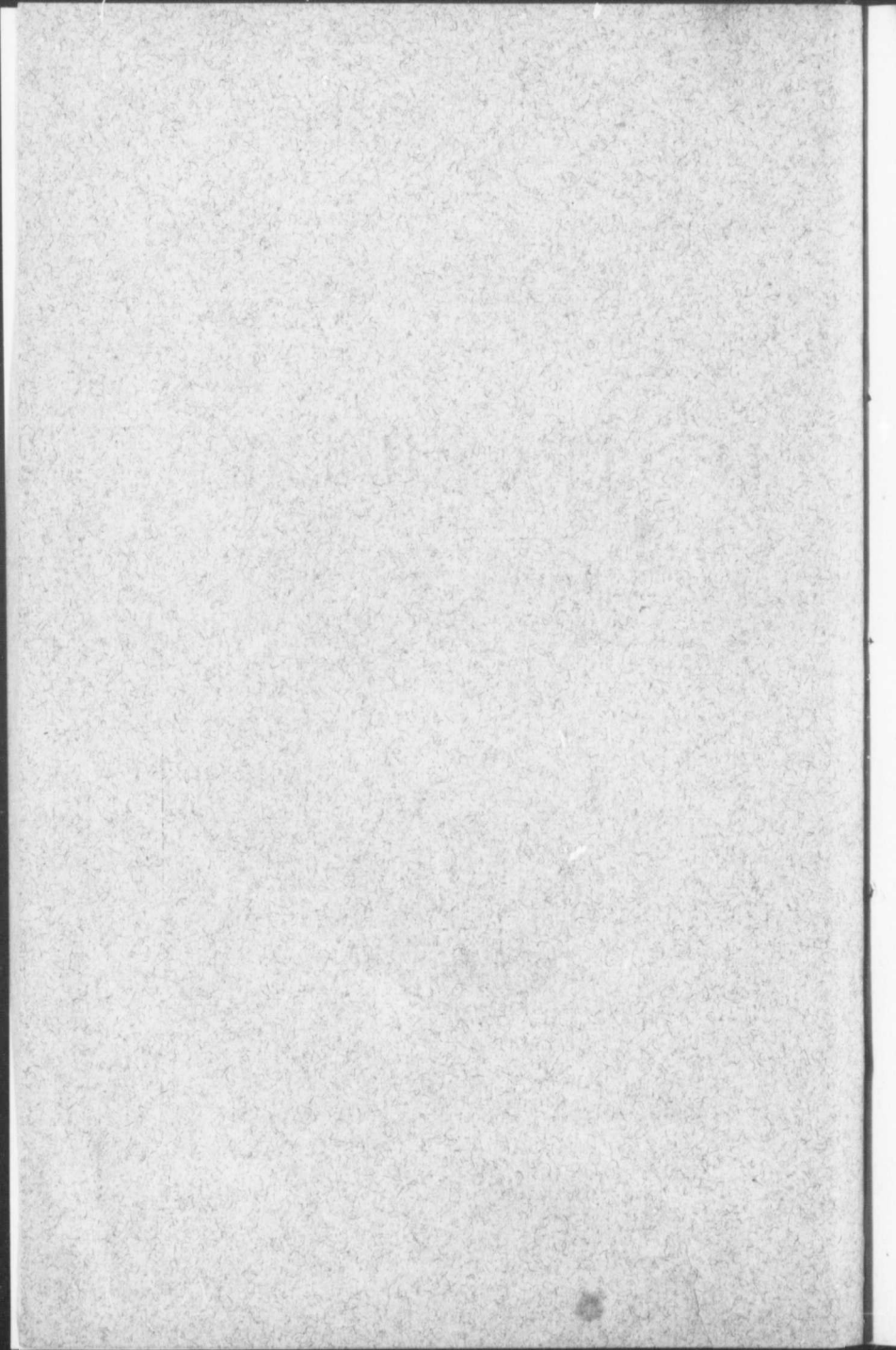


QUÉBEC:

Des Presses à vapeur du "Canadien."

Nos. 38 ET 40, RUE STE-FAMILLE.

1879



ANNÉE 1878-79.

ANNUAIRE

DU

CERCLE CATHOLIQUE

DE QUÉBEC.

No. 2.



QUÉBEC:

Des Presses à vapeur du "Canadien."

Nos. 38 ET 40, RUE STE-FAMILLE,

1879

ANNUAIRE

ANNUAIRE

BX
1419
C59

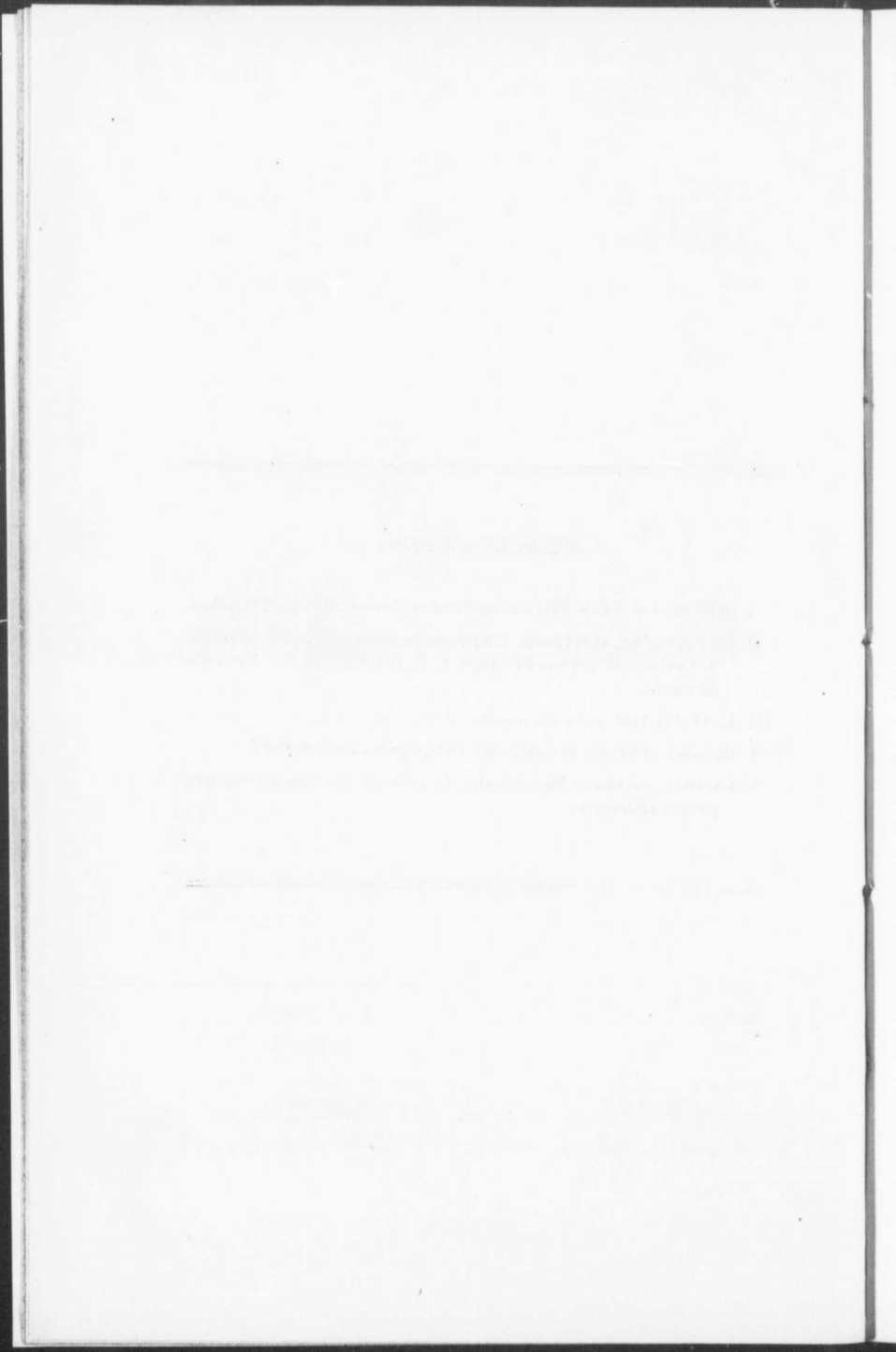
1878/79



59722

SOMMAIRE :

- I BREF DE S. S. LÉON XIII aux membres du Cercle Catholique de Québec.
- II UN COUP-D'ŒIL SUR ROME: Conférence prononcée au Cercle Catholique de Québec, par l'Honorable Juge A. B. Routhier, membre honoraire du Cercle.
- III LISTE ALPHABÉTIQUE des membres du Cercle.
- IV RAPPORT GÉNÉRAL du comité de direction pour l'année 1878-79.
- V RAPPORTS DIVERS du Bibliothécaire, du Trésorier, des Sous-œuvres, avec pièces justificatives.
-
-



Rescrit de Notre T.-S. Père le Pape Léon XIII

ACCORDANT PLUSIEURS INDULGENCES AUX MEMBRES DU CERCLE
CATHOLIQUE DE QUÉBEC.

—
LEO PP. XIII.

AD PERPETUAM REI MEMORIAM.

Relatum Nobis fuit, Quebeci in urbe piam fidelium Societatem legitime institutam extitisse, cuius titulus—Circulus Catholicus—et præcipuus est finis Catholicam Religionem sacraque eius jura pro viribus propugnare, tueri. Jam vero supplices Nobis adhibitæ fuerunt preces, ut Quebecensi huic Societati seu Circulo easdem indulgentias benigne impertiremus, quibus Primaria Societas rei catholice provehendæ Romæ canonice instituta fruitur iam inde a die XVII Januarii MDCCCLXXI Apostolicarum vi Litterarum sub annulo Piscatoris, quarum initium—Inter multiples. Porro Nos piis huiusmodi votis annuendum lubenti animo statuimus, quo Sodales præfatæ Quebecensis Societatis sen Circuli in laudabili incepto alacrius usque studiosiusque perseverent. Quamobrem de Omnipotentis Dei misericordia ac BB: Petri et Pauli App. eius auctoritate confisi, omnibus et singulis christifidelibus in memoratam Quebecensem Societatem sen Circulum iam cooptatis ac pro tempore cooptandis, qui vere pœnitentes et confessi ac S. Communionem refecti Ecclesiam per Ordinarium Quebecensem designandam festivitate Immaculatæ Conceptionis B. M. V. de die festo SS. Petri et Pauli App. a primis vesperis, nec non die, quo solemne anniversarium ad suffra-

gia ferenda animabus defunctorum Sodalium celebratur, ab ortu usque ad occasum solis, dierum huiusmodi singulis annis devote visitaverint, ibique pro Christianorum Principum concordia, hæresum extirpatione, peccatorum conversione, ac S. Matris Ecclesie exaltatione pias ad Deum preces effuderint, quo die prædictorum id egerint, Plenariam omnium peccatorum suorum Indulgentiam et remissionem misericorditer in Domino concedimus. Insuper iisdem supra-dictæ Societatis seu Circuli Sodalibus nunc et pro tempore existentibus, qui corde saltem contriti quolibet die ter Salutationem Angelicam in honorem Conceptionis Immaculatæ Beatissimæ Deiparæ, bis laudationem—Gloria Patri, etc.—in honorem SS. Petri et Pauli App., et semel—Requiem æternam, etc.,—pro Sodalibus defunctis recitaverint, centum dies de iniunctis eis seu alias quomodolibet debitis pœnitentiis in forma Ecclesie consueta relaxamus. Quas omnes et singulas indulgentias, peccatorum remissiones, ac pœnitenti- arum relaxationes etiam animabus christifidelium, quæ Deo in charitate coniunctæ ab hac luce migraverint, per modum suffragii applicari posse indulgemus. In contrarium facien. non obstav. quibuscumque. Præsentibus perpetuis futuris temporibus valituris. Datum Romæ apud S. Petrum sub annulo Piscatoris die VI Decembris MDCCCLXXVIII. Pontificatus Nostri Anno Primo.

Pro Dno Card. ASQUINIO.

D. JACOBINI, Subs.

Vidimus et recognovimus et publicari permisimus.

† E. A. ARCHPUS QUEBECEN.

LEON XIII, PAPE.

EN PERPÉTUEL SOUVENIR.

Nous avons appris qu'il existait dans la ville de Québec une pieuse association de fidèles, légitimement constituée, appelée " Cercle Catholique, " et dont la fin principale est de protéger et de défendre, dans la mesure de ses forces, la Religion Catholique et ses droits sacrés. Dans le but de permettre aux Membres de cette Association ou Cercle de Québec, de poursuivre leur noble entreprise avec plus de zèle et de ferveur, Nous avons résolu d'accéder de grand cœur aux pieux désirs que Nous ont apportés de leur part des lettres supplicatoires, Nous priant de daigner accorder à la dite Association ou Cercle de Québec, toutes les indulgences dont la Société Mère " des intérêts catholiques " canoniquement érigée à Rome, jouit déjà en vertu de Nos lettres apostoliques *Inter multiplices*, données sous l'Anneau du Pêcheur, à la date du 17 janvier 1871. Ainsi, par la grâce de Dieu Tout-Puissant et l'autorité des Bienheureux Apôtres Pierre et Paul, Nous accordons généreusement dans le Seigneur une Indulgence Plénière et la rémission de tous les péchés, à chacun et à tous les fidèles, membres présents et futurs de la dite Association ou Cercle de Québec, pourvu que vraiment contrits, s'étant confessés et ayant communié, ils visitent chaque année une église déterminée par l'Ordinaire de Québec, le jour de la fête de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie, des Saints Apôtres Pierre et Paul, depuis les premières vêpres, ainsi que le jour où ils feront l'anniversaire solennel de leurs confrères défunts,

depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, et y prie avec ferveur pour la concorde entre les Princes chrétiens, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs, et l'exaltation de notre Sainte Mère l'Eglise. De plus à tous les membres présents et futurs de la dite Association ou Cercle, qui réciteront au jour de leur choix, avec un cœur contrit, trois fois la Salutation Angélique, en l'honneur de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Mère de Dieu, deux fois la docologie *Gloria Patri etc.*, en l'honneur des Saints Apôtres Pierre et Paul, et une fois le *Requiem æternam etc.*, pour leurs confrères défunts, Nous accordons selon la forme ordinaire de l'Église, l'indulgence de cent jours des peines imposées ou encourues de quelque manière que ce soit, à cause du péché. Et toutes ces indulgences et rémissions des péchés et de la peine due au péché, Nous permettons de les appliquer par voie de suffrage au soulagement des âmes chrétiennes qui ont laissé cette vie dans l'amour de Dieu. Et ce nonobstant toutes choses à ce contraires. Et Nos présentes lettres ne devront point laisser d'être valables à perpétuité. Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, sous l'Anneau du Pêcheur, le 6 décembre 1878, de Notre Pontificat l'an premier.

Pour le Seigneur Cardinal ASQUINI.

D. JACOBINI, Substitut.

Vu, reconnu et permis de publier la présente traduction.

† E. A. ARCH., de Québec.

UN COUP-D'ŒIL
SUR ROME

CONFÉRENCE

PRONONCÉE AU CERCLE CATHOLIQUE DE QUÉBEC

PAR

L'HON. JUGE ROUTHIER,

Membre honoraire du Cercle.

— ♦ —
ROME.

Monseigneur, Mesdames, Messieurs,

Le sujet de cette conférence n'aura pas pour vous le charme de la nouveauté. Bien souvent vous avez entendu parler de Rome, plus souvent encore vous avez lu des ouvrages qui vous ont fait connaître cette ville incomparable. Et cependant j'ai cru que ce sujet aurait encore quelque intérêt pour les membres du Cercle Catholique. Il m'a semblé que des catholiques comme vous, Messieurs, ne se lassent jamais d'entendre parler de Rome. Car la Ville-Eternelle participe en quelque sorte de la vie de l'Eglise Catholique, et comme l'Eglise, elle a le privilège d'être toujours nouvelle quoique toujours ancienne.

Il n'est pas donné à tout le monde d'aimer Rome, et parmi ceux qui la visitent il y en a beaucoup qui reviennent désen-

chantés. C'est un des mérites particuliers de cette ville de ne pas plaire aux viveurs, aux incrédules, aux esprits lourds et utilitaires, aux admirateurs exclusifs du progrès moderne.

Mais il y a trois classes de visiteurs que le charme de Rome attire et subjugue : ce sont les esprits supérieurs, les vrais artistes et les hommes de foi. Je n'appartiens ni à la première, ni à la seconde de ces catégories ; mais je me range avec bonheur dans la troisième et j'ai trouvé Rome incomparable, parce que je l'ai contemplée et étudiée avec les yeux de la foi.

Il ne faut pas chercher à Rome ce que Rome ne possède pas. Ceux qui ne sont séduits que par des rues larges, bien alignées, bien pavées, bien lavées, bordées de grandes boutiques et de vastes hôtels à perte de vue n'ont que faire d'aller à Rome ; New-York, Philadelphie, Chicago, San Francisco sont les villes qui leur conviennent.

J'ai connu à Rome un *californien* qui mourait d'ennui après y avoir passé huit jours, et qui n'y restait plus longtemps que pour plaire à sa sœur, une bonne catholique qui s'y trouvait heureuse.

“ Je ne comprends pas, me disait-il, un soir, pourquoi nous venons ici, San Francisco est une ville bien mieux bâtie que Rome ; il n'y a pas un hôtel comparable aux nôtres ; les cafés sont pitoyables et les boutiques mal installées : Le *Corso* dont j'ai tant entendu parler, est une *ruelle* comparé à notre *Pacific Avenue*. Le *Pincio* ferait triste figure à côté du *Central Park* de New-York, et *Union Square* est préférable à la *Place du Peuple*.”

Le Yankee continua quelque temps sur ce ton, pendant que je lisais *l'Italie*, qui n'était pas plus spirituelle que lui. Enfin il termina sa tirade en me disant : “ Est-ce que vous vous amusez dans Rome ? ”—Non monsieur, mais je n'y suis pas venu pour cela.—Ah ! soupira mon interlocuteur, en me regardant comme un sujet de curiosité, et il ne dit plus mot.

J'ai rencontré des Anglais qui allaient à Rome pour voir le

Pape, Victor Emmanuel et Garibaldi, et quand ils avaient vu ces trois grandes *curiosités* de Rome—~~c'était~~ leur mot—ils s'en revenaient contents.

Sans vouloir décrier mes compatriotes, je puis bien vous dire qu'un brave commerçant de mon village m'a demandé à mon retour d'Europe *si Rome est une belle place de commerce*.—Il faut convenir que le pauvre homme n'a guère d'instruction : Mais il y en a d'autres qui sont instruits, et qui ne comprennent pas mieux Rome.

L'un deux qui ne manque pas d'esprit, qui a été député, et qui dernièrement encore était chargé d'une mission importante, mais qui pose en *homme pratique*, visitait la Ville Eternelle, il y a quelques années, en compagnie d'un abbé. Il avait vu des églises, des temples, des palais, le musée et les galeries du Vatican, et de temps en temps il répondait à l'enthousiasme de son compagnon en disant ! “ Mais à quoi tout cela sert-il ? ”

Un matin il arrive au Capitole toujours avec M. l'abbé, et il gravit les degrés avec des marques d'intérêt beaucoup plus prononcé. Les chevaux de Castor et Pollux au haut de la rampe l'attiraient visiblement ; mais en arrivant au sommet, il se trouve en face de la statue équestre de Marc-Aurele, et se met à tourner autour avec une apparence inaccoutumée d'émotion.

“ Ah ! M. l'abbé, s'écrie-t-il tout à coup, venez donc voir ce magnifique cheval, c'est un vrai percheron. Tenez, placez-vous là et regardez moi ce poitrail, cette croupe, cette encolure, ces pattes.....un vrai percheron, vous dis-je ! ”

L'Abbé lui jeta un coup d'œil, éclata de rire, et tourna le dos en disant : “ percheron vous-même ! ”

Messieurs, j'espère avoir mieux vu Rome, et avoir mieux compris le langage mystérieux de ses superbes monuments. C'est cette vue de Rome que je voudrais vous montrer, et c'est ce langage mystérieux que je voudrais vous traduire.

I

Il y a dans la destinée de Rome quelque chose de merveilleux qui la place bien au-dessus des autres villes du monde.

Vous savez, Messieurs, que l'humanité dans sa marche à travers les siècles obéit toujours successivement à deux forces, à deux principes qui se combattent : la matière et l'esprit. Or Rome a été la plus haute expression de la matière, et elle est aujourd'hui la plus haute expression de l'esprit. Elle a été la plus grande force temporelle de l'univers et elle en est aujourd'hui la plus haute puissance spirituelle. Elle a conquis l'univers par les armes, et au moment où ses armes se sont brisées, elle a repris l'empire par la religion, et elle le gouverne encore par les âmes.

Lorsque le penseur, jetant un coup d'œil en arrière s'arrête à contempler l'histoire du monde, au-dessus de tous les événements, au-dessus de toutes les célébrités, il voit Rome dominant les âges, s'élevant comme une colonne gigantesque, comme une borne colossale entre le monde ancien et le monde nouveau, et présentant deux faces dont l'une regarde le passé, et l'autre l'avenir ! Elle lui apparaît comme la représentation vivante des deux cités qui se partagent le globe terrestre, et l'histoire atteste qu'après avoir été la *Cité du Diable*, elle est devenue la *Cité de Dieu* !

Ecrire une histoire complète de Rome et de ses destinées ce serait faire l'histoire du monde en deux chapitres : Rome païenne et Rome chrétienne ! Car les événements historiques, même antérieurs à sa fondation étaient dans les vues de la Providence un travail préparatoire à la domination romaine ; et quand Romulus vint planter sa tente au sommet du mont Palatin, il n'était pas seulement un précurseur de César, il était, sans le savoir, le premier ouvrier du grand œuvre annoncé par les prophètes, et c'est sa main inconsciente qui jetait les premiers fondements du siège apostolique !

Rome est donc en quelque sorte un résumé du monde, et c'est

de là que naît son charme irrésistible. Son nom se trouve partout, il est mêlé à tous les événements, à tous les progrès de l'esprit humain, à tous les âges de la vie. Depuis votre plus tendre enfance jusqu'à ce jour, quelle est la ville dont vous avez le plus entendu parler ?— C'est Rome !

Aussi quelle a été mon émotion—car je veux évoquer ici mes souvenirs personnels—quelle a été ma joie lorsque je suis descendu à l'*Hotel de la Minerve* au centre de la Ville-Eternelle !

C'était le soir, et je ne vis rien distinctement ; mais quelles grandes choses je devinais à travers le voile épais de la nuit !

Le lendemain je n'eus pas besoin d'un coup de cloche pour être matinal ; le bonheur de se savoir dans Rome est un excellent réveille-matin. “ Enfin, me disais-je, nous sommes dans la ville des villes, le centre du monde, le cœur de la catholicité, la mère de la civilisation et de toutes les nations modernes ! Ici, nous sommes chez nous ; cette ville est *notre* ville, la ville de Notre Père et de la grande famille catholique ! Car chacune des autres villes de l'univers appartient à un peuple, et le voyageur s'y reconnaît étranger, mais Rome appartient à tous, et l'étranger qu'il vienne du nord ou du midi, de l'orient ou de l'occident, croit y trouver une seconde patrie ! ”

Hélas ! ce sentiment a bientôt fait place à de tristes pensées ! Depuis quelques années la Révolution travaille à faire de Rome une ville comme les autres, et elle n'y réussit que trop ! Déjà Rome n'est plus la ville des Papes, c'est-à-dire la ville des nations catholiques ; elle appartient à un roi, comme les autres, que dis-je ? à un fantôme de roi trainant une âme égarée dans un corps de pourceau !

Le Pape vit encore à Rome, mais il n'y règne plus ; un fils dénaturé l'a dépouillé et chassé de ses domaines ; il l'a relegué dans un coin de la Maison Paternelle, et la grande famille catholique a laissé faire ! O tristesse ! O désolation !

Ce n'est pas la seule transformation que la Révolution est en train de faire subir à Rome.

Victor Emmanuel et Néron ont été des restaurateurs de Rome. Mais de l'un à l'autre, il y a eu progrès. Néron voulant embellir Rome la fit brûler ; Victor Emmanuel l'a pillée, c'est pire ! Du couvent il a fait une caserne et de l'église un entrepot de grains ou de foin. C'est plus bruyant, mais c'est certainement moins beau.

J'aime les soldats ; mais je trouve qu'ils ne sont pas à leur place dans un monastère, et que les moines y faisaient meilleure figure. La prière y montait plus doucement que le blasphème, et les sandales usées produisaient sur les dalles funèbres un bruit mystérieux et cadencé qui est mal remplacé par celui des bottes éperonnées et des crosses de fusil.

Au surplus les moines coûtaient moins cher que les soldats, et n'étaient pas moins utiles à la société, quoiqu'on en dise.

Ce changement de destination des édifices religieux est une partie importante de la restauration de Rome par Victor Emmanuel. Il change aussi les noms des rues et des places publiques, et il les nomme *Garibaldi, Cavour, Prince Humbert, du Plébis-cite, du 20 Septembre, etc., etc., etc.* Quelle heureuse idée, et quels grands noms !

Puis viennent les fouilles qui bouleversent tout. La pioche est à l'œuvre, et le Quirinal, le Viminal, l'Esquilin, ces collines pleines de souvenirs antiques menacent de disparaître sous son horrible travail.

Il y a une chose que les amis des *villes modernes* ne méditent pas assez : c'est qu'on peut très-bien affectionner les améliorations, et les progrès matériels sans mépriser les antiquités et sans les détruire.

Qu'en bâtissant une ville nouvelle on fasse les rues larges, droites, à angles droits, qu'on aplanisse les hauteurs, que l'on comble les

bas-fonds, que tout soit aligné au cordeau, peint de frais ou badigeonné, je le veux bien. Mais quand une ville a trois mille ans d'existence, quand chacune de ses rues tortueuses est comme un livre ouvert qui me raconte les siècles écoulés, quand il n'y a pas dans toute son enceinte une seule motte de terre qui ne soit chargée de souvenirs et qui ne contienne d'éloquents enseignements, lorsqu'enfin cette ville est unique au monde et s'appelle Rome, je me dis que c'est là une relique qui appartient à l'univers catholique, et que c'est une profanation de la bouleverser et de la refaire à la moderne.

Voilà MM. le premier chagrin que le pèlerin catholique éprouve maintenant en arrivant à Rome.

Mais éloignons ces tristes pensées et faisons connaissance avec les monuments de la grande ville.

II

Ici je vous avouerai que mon embarras n'est pas mince. Comment parler dignement dans une simple conférence d'une ville qui mérite des volumes, et quelle marche suivre dans cette étude difficile ?

Parcourrons-nous les rues de Rome en nous arrêtant à tous les objets qui mériteraient notre attention ? Impossible, ce serait un travail si long qu'il finirait par ennuyer. Visiterons-nous successivement les églises, les palais, les villas, les musées, les galeries, les ruines ? Non, car je ne vous donnerais alors aucune idée d'ensemble de cette merveille historique et monumentale, et ma description s'égarerait dans les détails. Or c'est un tableau d'ensemble que je voudrais vous montrer, c'est une clef de Rome que je voudrais vous donner. Nous adopterons donc un autre plan.

Nous nous transporterons par la pensée au sommet du Jani-

cule, sur cette colline ou fut crucifié St-Pierre, près du couvent ou vint mourrir le Tasse, et de cet observatoire élevé nous embrassent dans un coup d'œil général la ville aux sept collines.

Quel spectacle s'offre maintenant à nos regards ! Quelle harmonie dans cet ensemble de monuments dont la majesté se dresse maintenant sous nos pieds !

Quatre grandes basiliques captivent tout d'abord notre attention : St. Pierre, St. Jean de Latran, St. Paul, et Ste. Marie-Majeure. Quelle grandeur ! Quel éclat ! Et quel accord lumineux dans ce quatuor monumental !

Les trois premières, St. Pierre, St. Paul, et St. Jean forment un triangle dont chaque pointe est une des extrémités de la ville, et les trois hommes dont elles consacrent la mémoire et le culte sont les trois fondateurs de l'Eglise Catholique, les trois créateurs de cette institution divine sur la terre.

Admirons ensemble, MM., ce trio symbolique. De même que le ciel repose sur une Trinité divine, l'Eglise Catholique, qui est une image du ciel sur la terre, est assise sur une trinité humaine, et de cette trinité humaine, Rome, la ville de l'Eglise, a fait une trinité monumentale qui lui sert de fondement. Et chose admirable, observe Mgr Gerbet, l'on retrouve dans ces trois hommes des attributs personnels qui rappellent et symbolisent ceux des trois personnes divines !

Pierre a les clefs, il est le Chef, il est le Père ! Paul est le Docteur, la Science, la Parole, comme Jésus est le Verbe ! Jean est l'Amour, la Charité, symbole de l'Esprit-Saint !

Mais ce n'est pas tout. Pour l'exécution entière du plan divin, les trois personnes divines n'ont pas suffi ; il leur a fallu s'associer une femme, la Très-Sainte Vierge. De même pour compléter les assises de la Rome ecclésiastique et monumentale la même femme a dû être associée à la trinité humaine, et sainte Marie Majeure s'est élevée sur le Mont Esquilin.

Telle est la gerbe de lumière qui jaillit du premier coup-d'œil jeté sur le quadrilatère monumental formé par les grandes basiliques romaines.

Pardessus les édifices de la noble cité les trois grands témoins du Christ, Pierre Paul et Jean se regardent et se saluent ; et tous trois, placés aux portes de la ville, ressemblent à des sentinelles qui la protègent contre l'ennemi. Je me trompe, ce ne sont pas de simples sentinelles, ce sont les généraux de la grande armée du Christ, dont les tentes s'élèvent à l'avant-garde sur les trois faces de ce camp militaire qui s'appelle Rome.

Et si vous regardez à l'intérieur de ce camp mystique vous apercevrez les tentes de leurs soldats et de leurs officiers les plus illustres.

Voyez-vous là-bas, entre St-Jean de Latran et St-Paul, cette rotonde étrange dont l'intérieur a l'aspect d'un temple grec. C'est St-Etienne, le premier des martyrs ; St-Etienne, ce brillant jeune homme que Dieu avait doué de tous les talents et de toutes les vertus, ce compagnon d'école de Saul, qui le fit lapider avant d'être Saint Paul !

A l'extrémité du Corso, près de la place de Venise, voici la somptueuse église de Saint-Marc, l'évangéliste qui fut disciple de Saint-Pierre, qui vint à Rome avec lui, et qui reçut de lui la mission d'aller évangéliser l'Afrique où le martyr l'attendait.

Plus près, voyez cette coupole qui domine les édifices environnants. C'est Saint-André, frère de Saint-Pierre et qui le précéda en toutes choses, qui naquit avant lui, qui fut apôtre avant lui, et qui alla rejoindre Jésus au ciel avant lui.

Dans le lointain, sur cette célèbre voie appienne, toute chargée de ruines et imprégnée de souvenirs mélancoliques, voulez-vous voir encore le temple d'un illustre martyr des premiers siècles ? C'est Saint Sébastien, modèle des hommes de guerre et des citoyens qui tout en servant Dioclétien et l'empire en sujet loyal,

savait obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes, et qui deux fois martyr allait tout percé de flèches au-devant de l'empereur pour lui parler de Jésus-Christ, et recevoir enfin la mort !

Arrêtons-nous, et fermons l'histoire, qui nous retiendrait trop longtemps, pour n'ouvrir que les yeux sur ce grand panorama monumental.

Ça et là, à côté des autels des martyrs s'élèvent ceux des docteurs, qui luttèrent contre les hérétiques comme leurs devanciers avaient lutté contre les bourreaux, et qui représentent presque toutes les nationalités dans la Ville-Eternelle. Toutes ces coupes, ces tours, ces campaniles, ces obélisques, ces colonnades qui s'élancent vers le ciel indiquent des temples qui leur sont dédiés.

Comptez-les, si vous pouvez : Saint-Athanase, le vainqueur immortel de l'Arianisme, représentant l'église Grecque ; Saint-Jérôme, Saint-Ambroise, Saint-Augustin, Saint-Grégoire le Grand représentant l'Eglise Latine, Saint-Thomas de Cantorbery, la gloire de l'Eglise Anglaise ; Saint-Bernard et Saint-Louis, fils de la France ; Saint-Ignace de Loyola, enfant de l'Espagne, Saint-Antoine des Portugais, Saint-Charles, Saint-Marcel, Saint-Clément, Saint-Bonaventure et une multitude d'autres, sans faire mention de plus de quarante églises dédiés à la Sainte-Vierge.

Comment ne pas admirer l'harmonie, l'ensemble de toutes ces gloires, de toutes ces forces, de toutes ces vertus ? Comment ne pas comprendre ce résumé de toute l'histoire ecclésiastique écrit en lettres de marbre ?

Et si nous entrons maintenant dans tous ces temples que de beautés artistiques, que de chefs d'œuvres nous y pourrions admirer ! Quel langage symbolique ils nous feraient entendre, et quels lumineux horizons ils nous ouvriraient sur les rapports mystérieux du monde spirituel et du monde physique !

➤ Mais il faut passer outre, et sacrifier les détails à l'ensemble,

Je vous ai montré dans Rome le triangle harmonieux formé par trois grandes basiliques St. Pierre, St. Paul et St. Jean de Latran. Eh bien ! à l'intérieur de ce triangle, il s'en trouve un autre plus petit formé par trois tombeaux qui composent une trinité féminine, qui fut la gloire de l'église : Sainte-Hélène, Ste. Monique, Ste. Cécile ! Ste. Hélène mère du grand empereur ! Ste. Monique mère du grand docteur ! Ste, Cécile, l'épouse-vierge que les artistes honorent !

Sous l'égide de ces trois femmes, au centre de l'armée du Christ que Rome symbolise, nous pouvons ranger les Souverains, les savants, les artistes, ou si vous le voulez, le pouvoir public, la science, et l'art.

III

Mais l'aspect de Rome ne présente pas toujours ce nombre ternaire, pour lequel cependant l'Eglise a toujours manifesté quelque prédilection.

A un autre point de vue général, le caractère le plus frappant de Rome est le dualisme. Je vous ai déjà dit que Rome a deux faces, l'une qui regarde le passé, et l'autre l'avenir, l'une qui représente la matière et l'autre l'esprit, l'une qui est morte et l'autre qui est pleine de vie !

En un mot, il y a dans Rome deux cités, la païenne et la chrétienne ; celle-ci bâtie sur les ruines de celle-là, et toutes deux apparaissant l'une avec l'aspect lugubre du tombeau, et l'autre avec l'auréole du triomphe.

Pour bien observer ce double aspect de la Ville-Eternelle, nous ne la considérerons plus à vol d'oiseau ; mais nous irons nous asseoir au sommet du Mont Palatin, sur ces colonnes renversées qui étaient jadis le Palais de Césars.

Nous voici dans un des endroits les plus célèbres de la terre.

Ici vint d'abord Romulus, et sur cette première fondation de Rome se sont élevées successivement les résidences de ses rois, de ses consuls et de ses empereurs. Bientôt ces résidences ont emprunté son nom à la colline, et se sont appelés *palais* mot qui était inconnu dans l'antiquité et qui est ensuite passé dans toutes les langues modernes.

Dans ce palais se sont accumulés tous les objets de luxe que l'homme sensuel peut désirer, et que les pays les plus riches peuvent fournir ; et ce n'est pas sans raison que sous Néron ce palais s'appela *la maison d'or*.

Les plus belles statues de la Grèce, les plus beaux marbres de l'Asie, l'or et les pierres précieuses de tous les pays de l'univers avaient fait de cette colline un paradis pour ces monstres à face humaine qui devenaient alors empereurs.

Que sont devenus ces somptueux édifices ? Il n'en reste plus que d'informes débris et quelques constructions souterraines qu'on dirait être le tombeau de l'empire romain. Et pourquoi la Providence aurait-elle conservé ces édifices ? Ils ne rappelaient que de vils souverains tels que Néron, Héliogabale, Caligula, Claude et autres qui firent la honte de l'humanité ; ils n'étaient que l'expression opulente de la richesse, du luxe et de la concupiscence. Ils devaient périr et ils ne sont plus.

Les trésors artistiques qu'ils contenaient n'ont pas tous été détruits cependant. Le Christianisme les a purifiés et transformés, et de leurs marbres écroulés les chrétiens ont bâti des centaines d'églises à la mémoire de ceux que les Césars envoyaient à la mort.

Il y aurait ici matière à de longues méditations qui feraient mieux apparaître l'expiation, la purification et la transformation successives de Rome payenne ; mais nous sommes forcés de ne jeter sur tous ces horizons qu'un coup-d'œil rapide.

Regardons maintenant devant nous. A nos pieds s'étend le Forum avec son antique *via sacra* et ses places publiques, où le citoyen romain passait presque toute sa vie.

A gauche, s'élève le Capitole, siège de la Puissance et de la gloire ! A droite le Colisée, monument de la luxure et du plaisir ! Remarquez, MM., que le Forum où s'agite le peuple romain est en bas, au pied des deux monts Palatin et Capitolin, et que le Colisée seul est au même niveau.

Il y a dans cette étrange disposition des lieux un tableau dont le sens est profond et vrai. La richesse et le luxe, représentés par le palais des Césars, et la puissance, dont le Capitole était l'expression, se trouvaient sur des montagnes, au-dessus du peuple ; il les voyait, mais il n'en pouvait jouir. Le plaisir seul était à sa portée, et le Colisée lui était ouvert.

Les Césars jouissaient de tout à la fois. Mais vous vous rappelez qu'ils n'en jouissaient pas longtemps, et qu'après un règne éphémère un crime ou une catastrophe venaient soudainement mettre fin à leurs jouissances.

Ah ! MM, Je vous souhaite à tous de voir un jour ce petit coin de terre où tant de siècles sont venus jeter tant d'événements, dont nous cherchons vainement la trace dans la poussière de ses débris, mais dont nous retrouvons le récit dans l'histoire universelle.

Le capitole qui nous domine, la roche tarpéienne que nous apercevons au-dessus des toitures vieilles, le forum qui s'étend à nos pieds avec ses ruines innombrables, dont on recherche l'architecture et la destination avec tant de curiosité, nous montrent comme dans un tableau toute l'histoire de Rome avant Jésus-Christ.

Au pied du Palatin, en face de nous, l'arc de Titus nous raconte l'histoire du peuple juif, sa destinée lamentable, et la destruction de Jérusalem, la ville coupable du Déicide !

A notre droite, le Colisée, l'immense amphithéâtre de Vespasien remet sous nos yeux la lutte surhumaine du christianisme contre le paganisme, l'ère des persécutions et des martyrs ; et voici l'arc de Constantin qui proclame le triomphe définitif de la Foi.

La vue des arènes fait reparaître encore le dualisme de Rome, l'esprit chrétien succédant à l'esprit païen, s'emparant de ce squelette colossal pour le purifier, et convertissant en chemin-de-Croix l'enceinte qui fut le calvaire de tant de saints !

Je demande la permission de vous dire ici quelques vers jaillis spontanément de mon cœur ému à la vue du Colisée :

On dit que le Boa, le grand serpent d'Afrique,
Quand il est bien repu de chair vive et de sang,
Se recourbe et s'endort d'un sommeil léthargique
En serrant les anneaux de son orbe impuissant ;

Quand je te vois gisant sur ton lit de poussière,
Immense Colisée aux arceaux surannés,
Je me dis que sans doute, ô grand monstre de pierre,
Tu cuves les festins que César t'a donnés !

Hélas ! il t'a servi tant de chair virginale,
Versé tant de sang pur pour apaiser ta faim,
Que tu n'as pu survivre à l'orgie infernale
Et que ton lourd sommeil n'aura jamais de fin !

Eternel monument de haine et de luxure,
Je suis à ton aspect tenté de t'exécrer ;
Mais le sang des martyrs a lavé ta souillure
Et quand je viens à toi, c'est pour te vénérer !

Je le baise en pleurant ton marbre séculaire,
Et tremblant de respect, d'amour et de terreur,
Je pétrirais mon pain de ta sainte poussière,
Sûr d'y puiser un sang qui me rendrait meilleur !

Avant de descendre du Palatin, jetons encore un regard à sa base sur ce grand chemin qui le contourne en le séparant du Mont Coelius, passe sous l'Arc de Titus et gravit le Capitole. C'est la *Voie Triomphale* ; c'est la route que suivaient les triomphateurs, au retour de leurs sanglantes expéditions, trainant derrière leur char les malheureux rois ou généraux qu'ils avaient vaincus. Arrivés au pied du Capitole, les vainqueurs et les vaincus

se séparaient, ceux-là pour monter sur le Capitole où le triomphe les attendait, ceux-ci pour entrer sous terre dans la prison Mamertine, creusée dans le roc de la colline, et pour y être égorgés.

Un jour, un obscur pécheur venu des rives du Jourdain y fut jeté par l'ordre de l'empereur Néron, et ce que les grands hommes de guerre tels que Jugurtha, Vercingétorix et tant d'autres, renfermés comme lui dans cette prison, n'avaient pu faire, cet inconnu le fit. A sa parole une eau merveilleuse jaillit des flancs du Capitole, et ce filet d'eau creusa l'abîme où la puissance des Césars allait s'effondrer.

Oui, MM., le plus grand vainqueur qui ait parcouru cette voie triomphale ce n'est pas Titus, ni Trajan, ni Marc-Aurèle, ni même César ; c'est Pierre ! Et quand je le vois dans ce cachot dont la voute est le Capitole même, siège de la puissance romaine, il m'apparaît comme un autre Samson, ébranlant et renversant non pas seulement les colonnes d'un temple mais les assises mêmes du plus grand empire que le monde ait connu !

Sur le sommet du Capitole, au-dessus de la tête du prisonnier galiléen, s'élevait aussi un temple plus beau et plus grand que celui de Baal, consacré au plus puissant des dieux, Jupiter. Le nom et le souvenir de Pierre le firent crouler ; mais ses marbres et ses colonnes ont servi à construire l'église de *l'Ara Cœli*. *L'Autel du ciel*, a ainsi remplacé l'autel du prince des démons, et c'est au sommet du Capitole qu'il a été dressé pour mieux attester à la face de l'univers la ruine de la puissance des bourreaux et le triomphe du prisonnier.

IV

Mesdames et Messieurs, voulez-vous encore voir resplendir d'un plus vif éclat le triomphe de notre foi dans la personne de Saint-Pierre ; laissons ces grandes ruines, et courons nous agenouiller au tombeau du Saint apôtre,

C'est là véritablement que nous apparaîtra son apothéose !

L'esprit toujours absorbé par cet admirable dualisme de la Ville-Eternelle, que nous avons seulement indiqué, saluons en passant le Panthéon, ce temple magnifique qui fut la dernière et la plus complète expression du paganisme, et qui consacré maintenant à tous les saints résume pour ainsi dire tout le christianisme ! Cotoyons le Tibre, et tout en marchant écoutons ce qu'il va nous dire. Il n'est pas beau, il est étroit, il est sale et cependant il a de la majesté. Il n'a pas l'air de savoir qu'il y a de par le monde des fleuves auprès desquels il n'est qu'un ruisseau. Il se promène lentement au milieu de sa ville, il en visite les différents quartiers, il se détourne tantôt pour aller saluer le château St. Ange et tantôt pour revoir les ruines de la Maison d'Or, ou les solitudes de l'Aventin. Il semble dire au voyageur surpris : eh bien oui, je suis le Tibre dont tu as entendu parler dans ton pays lointain ; j'ai vu bien des choses que tu n'as pas vues, et je roule toujours dans la ville-éternelle mes flots qui ne vieillissent pas.

Quand il traverse le Ghetto, il se hate, il s'enfuit, comme s'il n'aimait pas les Juifs, puis il se ralentit pour ne pas sortir trop tôt de sa chère Rome et il a l'air de rappeler ses souvenirs.

Jadis il y avait ici sur sa grève un palais superbe, un temple magnifique :—il n'en reste plus rien.—Ce que les hommes font ne dure pas longtemps, mais les œuvres de Dieu demeurent, et s'il est toujours jeune, malgré son grand âge, c'est parcequ'il tient de Dieu son existence.

Parmi toutes les choses qu'il a connues, il n'y en a qu'une qui ne paraît pas vieillir plus que lui, c'est l'Eglise.

Quant aux hommes qui se succèdent sur ses rivages, il observe que les mêmes types reviennent de siècle en siècle.

Il a vu l'empereur Julien l'apostat, et quinze siècles après il a vu le roi Victor-Emmanuel ! Il a vu St. Pierre, et dix huit siècles plus tard, Pie IX !

Mais il y a deux empereurs qu'il se souvient d'avoir vus et qui ne sont jamais revenus, Constantin et Charlemagne !

Un jour pourtant, en 1849, il a entendu un cliquetis d'armes, un galop de cavalerie, et il a cru voir venir un nouveau Charlemagne ; mais c'était une illusion, et il ne vit que le général d'un Bonaparte.

Traversons le pont St. Ange, en vénérant les instruments de la passion que des anges de marbre nous présentent à chaque extrémité des piliers.

Jetons un regard suppliant à l'Archange St. Michel, qui debout et les ailes tendues sur les créneaux du vieux château remet toujours son épée dans le fourreau, et prions-le de l'en tirer et de frapper enfin ces monstres qui souillent Rome et persécutent l'Eglise du Christ.

Puis enfin, arrivons sur cette grande *Piazza* de St. Pierre, la plus belle du monde, et la seule digne du temple merveilleux auquel elle conduit.

Ici, Messieurs, permettez-moi de me mettre en scène, d'évoquer un instant mes souvenirs personnels, et de vous dire qu'en arrivant sur cette place unique au monde j'ai éprouvé de ces impressions qu'il me sera bien difficile de traduire, et qui ne trouveraient peut-être leur expression que dans la musique. Car la musique est précisément un langage adapté à cette région des sentiments de l'âme où la langue parlée fait soudainement défaut.

Je m'avançai jusqu'au pied de l'obélisque, ce géant d'un autre âge, qui décorait autrefois le cirque de Néron, qui lors des invasions des barbares est seul resté debout comme un grand témoin des vengeances divines, et qui plus tard, sous le grand pape Sixte-Quint, fut transporté devant St-Pierre pour y dresser dans les airs la croix victorieuse.

Je contemplai ce granit séculaire couronné de l'instrument sur lequel il vit mourir Pierre, chantant maintenant son triomphe, et jetant aux Puissances ennemies—qu'elles s'appellent Dioclétien ou

Napoléon, Julien l'apostat ou Victor-Emmanuel—ce défi solennel :
“ *Ecce crux domini, fugite partes adversae vicit leo de tribu Juda !
Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat !* ”

Ces cris de triomphe gravés en lettres d'or sur le socle même de l'obélisque, résonnèrent au fond de mon âme, comme une fanfare triomphale.

J'admirai l'immense colonnade ellyptique, qui entoure la grande *Place* de quatre rangées de colonnes énormes, et qui est surmontée des statues des papes et des saints, s'avançant comme une avant-garde de vétérans pour défendre l'entrée de l'Eglise de Dieu !

Mes regards étonnés et ravis se levèrent sur la façade de Saint-Pierre, sur son majestueux portique, sur son dôme gigantesque, et y restèrent longtemps attachés.

Pour prolonger mon bonheur je gravis les degrés lentement, émerveillé de chaque détail. Je saluai Saint-Pierre et Saint-Paul, dont les statues colossales, debout au pied de l'escalier du portique, semblaient me regarder ; je leur demandai la lumière et la force, ces vertus devenues si rares dans notre siècle et tout imprégné des plus suaves émotions, les yeux fixés sur la célèbre *navicella* de Giotto, je pénétrai sous le portique. J'ai versé là, dans le secret, les plus douces larmes de ma vie. Je ne puis vous décrire en détail cet incomparable monument d'architecture, parce qu'il faudrait y consacrer un volume. Mais je veux essayer de vous exprimer en une seule phrase les sentiments d'admiration qui m'ont envahi, quand j'ai plongé mes regards et promené mes pas dans ses nefs immenses et sous ses arceaux gigantesques.

Saint-Pierre est, si je puis m'exprimer de la sorte, la *pétrification* de l'Eglise Catholique comme Pie IX était la personnification visible de son Chef invisible ! C'est la grande société divino-humaine, faite monument ! L'épouse du Christ qui a pris un corps, bâti en pierre, sur la pierre, par Pierre et pour Pierre ! C'est le monument des monuments, et le plus beau temple que la main de l'homme ait jamais élevé en l'honneur de la Divinité !

Je ne suis pas un artiste, et je laisse volontiers les gens de l'art gloser sur les détails. Je ne conteste pas que la croix grecque eut peut-être été préférable à la croix latine comme forme. Mais je dis ce que j'ai éprouvé, les transports d'admiration dont j'ai été saisi et j'affirme que l'homme sensible et sans préjugés, en contemplant cette merveille d'architecture, se sent écrasé par tant de grandeur et de beauté !

L'émotion augmente encore lorsqu'après avoir baisé le pied de bronze de St. Pierre, ce pied que les lèvres chrétiennes ont usé, le catholique va s'agenouiller au tombeau des saints apôtres.

Les fondateurs de Rome païenne étaient frères ; mais un fratricide les a divisés pour toujours, et Romulus, nouveau Caïn, a fondé l'empire caïnique par excellence.

Les fondateurs de Rome chrétienne étaient étrangers l'un à l'autre. Un fratricide qui était en même temps un déicide les a réunis dans la vie et dans la mort ! Ennemis acharnés, ils sont tout-à-coup devenus frères, de cette nouvelle et sainte fraternité que Jésus-Christ était venu apporter aux hommes ; et comme si l'église n'eût pas été assez solidement assise sur Pierre, Paul est venu s'étendre à son côté, et apporter à la solidité de l'édifice l'appui de sa robuste épaule !

C'est là, Messieurs, sur cette tombe glorieuse, inondée des splendeurs qui descendent de la coupole, que l'on comprend bien l'accomplissement des paroles de Jésus-Christ : "*Tu es Petrus et superhanc petram edificabo ecclesiam meam !*"

Ce *fiat* solennel de la création de l'église catholique est écrit en lettres colossales sur le cercle intérieur de la coupole, et forme comme une couronne gigantesque au-dessus du corps de Saint-Pierre. Je méditais cette grande promesse du fils de Dieu, et il me semblait le voir planant dans les hauteurs resplendissantes du dôme me montrant dans la crypte le corps de son apôtre qui sert littéralement d'assises à l'édifice, et me disant : "Vois, le grand œuvre est accompli à la lettre, et ma parole n'a pas failli : il était

et il est encore Pierre, sur cette pierre j'ai bâti mon Eglise, et les portes de l'enfer n'ont pas prévalu contre elle."

La grande scène de la transfiguration repassait alors dans mon esprit, et je revoyais Saint-Pierre sur le Thabor. " Il fait bon d'être ici, s'écriait-il, dressons-y trois tentes ! "

C'était le langage de l'homme toujours paresseux et lâche, et qui voudrait être récompensé avant d'avoir souffert et travaillé.

Non, Pierre, tu n'es pas encore digne de rester sur le Thabor. Il faut lutter, il faut combattre, il faut souffrir, il faut habiter la prison de Jérusalem, traverser les mers, souffrir les humiliations, les contradictions, les trahisons, les lâchetés, toutes les hontes ! Il faut connaître les cachots de Rome, les cruautés des Césars, gravir le Janicule comme un autre Golgotha, et y mourir sur une croix. C'est à ce prix que le Vatican deviendra ton Thabor.

V

Mesdames et Messieurs, si jamais vous avez le bonheur de vous agenouiller sur cette tombe lumineuse de Pierre, vous vous sentirez fiers d'être catholiques ; mais s'il est vrai dire que le triomphe de notre sainte Religion est plus frappant à St. Pierre du Vatican qu'ailleurs, nous pouvons néanmoins sortir de la grande Basilique, et partout dans Rome nous le verrons resplendir.

Nos deux gloires, les deux grands apôtres Pierre et Paul, sont encore vivants, et nous ne pouvons faire un pas dans Rome sans les rencontrer. Levons seulement les yeux en sortant de St. Pierre et nous les apercevrons l'un au sommet de la colonne Antonine, et l'autre sur la colonne Trajane, dominant la Ville et le monde.

Si nous allons au *Corso* l'ancienne *Vià Lata*, nous descendrons dans la crypte qu'ils ont habitée sous l'Eglise de Sainte-Marie, et nous y baisérons avec respect la colonne où St. Paul a été attaché.

Si nous gravissons l'Esquilin, nous reverrons sur sa pente la maison du sénateur Pudens où St. Pierre vécut longtemps !

A Saint Jean de Latran, nous vénèrerons les têtes des deux Saints comme nous avons vénéré leurs corps à Saint-Pierre. A la porte et sur la route d'Ostie, nous les verrons venir, pèlerins obscurs et de pauvre apparence, arrivant de la Judée et rentrant dans Rome pour la gagner à Jésus crucifié ; et plus tard, au même endroit, prisonniers, enchaînés, marchant à la mort, et se disant adieu avec la certitude de se revoir quelques instants après dans les bras de ce Jésus qu'ils ont tant pêché !

C'est là qu'ils se séparèrent en effet, Saint Paul pour aller un peu plus loin sur cette même route d'Ostie poser sa tête sous la hache du bourreau et Saint-Pierre pour gravir le Janicule et y être crucifié la tête en bas !

Je n'en finirais pas, si je voulais vous conduire dans tous les lieux de Rome qui rappellent et conservent la mémoire de Saint-Pierre.

Mais qu'ai-je besoin de vous rappeler son souvenir quand en franchissant le seuil du Vatican nous pouvons le revoir dans la personne du Pape. Qu'il se nomme Pie IX ou Léon XIII, le Pape en effet, c'est Pierre ! Pierre sur lequel l'Eglise est bâtie, subsiste et subsistera jusqu'à la consommation des siècles !

Ah ! disons le hautement, pour nous catholiques, le grand spectacle de Rome, ce qui fait la beauté et l'incomparable attrait de cette ville, c'est le Pape. Voir le Pape, c'est un des rêves de la vie de chacun, c'est un des grands événements de notre existence, et, grâce à Dieu, c'est maintenant pour moi le plus ineffaçable de mes souvenirs de voyage !

Je vous ai dit au commencement de cette conférence que Rome est un résumé du monde ; Serait-ce trop d'ajouter que le Pape est le résumé de Rome ?

Et quand ce pape se nommait Pie IX, la plus grande et la plus

pure figure du XIX^{ème} siècle, quand on a pu presser sa main vénérable et la couvrir de baisers, entendre tomber de sa bouche des paroles affectueuses, assister à sa messe dans son oratoire et recevoir la sainte communion de sa main, c'est-à-dire recevoir ce qu'il y a de plus grand dans le ciel par les mains de ce qu'il a de plus grand sur la terre, le cœur éprouve des tressaillements et des allégresses que la langue humaine ne saurait exprimer !

Pie IX a été un grand homme, un grand roi et un grand pape ; et le roi sacrilège de l'Italie qui l'a dépouillé et persécuté a été un grand coupable. S'il faut en croire certains journaux, Pie IX lui aurait pardonné.

Mais l'histoire, qui est tenue d'être juste et non pas miséricordieuse, sera sévère pour lui.

Ces deux noms Pie IX et Victor Emmanuel, seront inséparables dans la mémoire des hommes, l'un comme martyr et l'autre comme bourreau, celui-ci pour être l'objet de l'exécration universelle et celui-là pour être béni, loué et honoré.

C'est une des espérances de ceux qui l'ont connu qu'un jour viendra où Pie IX montera sur les autels, où l'Eglise catholique le proclamera Saint, et lui décernera un culte.

Alors les prières qui lui seront adressées rappelleront ce qu'il a souffert sous Victor Emmanuel, comme l'Eglise rappelle perpétuellement dans le symbole des apôtres que Jésus a souffert sous Ponce-Pilate.

Il y a dix-neuf siècles que tous les chrétiens de l'univers, depuis l'enfant jusqu'au vieillard, répètent soir et matin cette parole : *passus sub Pontio Pilato* ! Il y a dix-neuf siècles que la honte de ce gouverneur se perpétue d'âge en âge, et cela durera aussi longtemps que le monde !

Eh bien, le même sort attend Victor-Emmanuel, et nos descendants, en priant Pie IX, l'imploreront par les mérites des persécutions qu'il a endurées sous Victor-Emmanuel, *passus sub Victorio Emmanuale*.

Je vous laisse avec cette parole, qui toute sévère qu'elle soit, exprime l'espérance de la réparation et la revanche de l'éternelle Justice.

APPENDICE.

Je n'ai passé que cinq semaines à Rome, et c'est en pleurant que je lui ai dit adieu.

Ce fut un rêve, une vision enchantée, qui a passé devant mes yeux, comme les tableaux d'une féerie, avec une rapidité qui ne m'a pas laissé le temps de noter toutes mes impressions. Les courses quotidiennes absorbaient toutes les heures de ma journée, et quand le soir arrivait mon cœur débordait d'émotions qui se refusaient à l'analyse.

Cette vie d'activité physique et intellectuelle a réveillé chez moi la muse depuis longtemps endormie, et je me suis surpris plusieurs fois à écouter complaisamment des voix intérieures qui chantaient. O Rome ! Comment n'aurais-je pas chanté quand tu étais l'admiration de mes yeux et l'amour de mon cœur ?

Pendant ces heureux jours j'ai donc écrit plusieurs poésies qui feront partie de mes *Impressions de voyage*. J'en veux aujourd'hui détacher une qui me fut inspirée par l'Obélisque du Vatican, et que j'adressai à madame Kanzler.

Son Excellence le général Kanzler, pro-ministre des armes de Sa Sainteté, rare modèle de fidélité, d'honneur et de dévouement, et sa digne compagne dont tout le monde admire la noblesse, la distinction et l'esprit aimable, nous honoraient de leur affection. Cette douce intimité nous attirait souvent au Vatican, où cet heureux couple avait le bonheur de vivre, et nous y avons passé, soit dans leurs appartements, soit dans les galeries, soit dans le

jardin du Saint-Père, des heures délicieuses dont nous garderons longtemps le souvenir. Reverrons-nous jamais ces bon amis et ces beaux jours ?

L'Obélisque du Vatican.

Il est là, droit et fier, ce géant d'un autre âge,
Elevant jusqu'au ciel son front majestueux.
Il rit de la tempête, et chante quand l'orage
Vient briser à ses pieds ses flots tumultueux !

Il voit autour de lui les peuples de la terre
Rouler incessamment leurs atomes vivants ;
Il les voit s'agiter dans leur vie éphémère,
Et ceux qu'il a vu naître, il les revoit mourants !

Il regarde à la fois les deux pôles du monde,
L'aurore qui se lève et le soleil couchant ;
Il jette à l'univers sa parole féconde
Qui raffermir la foi dans l'âme du passant.

Aux forces de l'enfer contre Dieu réunies
Il dit : " Voici la Croix ! le Sceptre du Seigneur,
" Le lion de Juda ! Puissances ennemies
" Retirez-vous, fuyez ! Car le Christ est vainqueur !

" Il règne ! Il est vainqueur ! La terre est son empire,
" Et l'univers entier est soumis à sa loi !
" En vain votre puissance espère le détruire !
" Il est des nations le Pontife et le Roi !

" Allez ! nul mieux que moi ne connaît son histoire :
" Je me rappelle encor mes crimes expiés !
" Des ennemis du Christ j'ai célébré la gloire ;
" J'ai vu ses saints souffrir et mourir à mes pieds !

" Comme vous je croyais alors que la Puissance
" Qui courbait à son gré les peuples sous ses lois
" Avait plongé le Christ dans l'éternel silence
" Et pour jamais vaincu Pierre, Paul et la Croix !

" Comme vous je riais de ces hommes étranges
" Qui vivaient sous la terre et mouraient inconnus,
" Lorsque de leurs tyrans je chantais les louanges !
" Mais un jour, ô terre ! les vengeurs sont venus !

“ C'est alors que j'ai vu tomber l'un après l'autre
“ Ces monuments pétris de luxure et d'orgueil,
“ Tandis qu'à leurs côtés, Pierre, l'obscur apôtre,
“ Comme un autre Jésus se levait du cercueil !

“ Seul, je restai debout au milieu des ruines,
“ Regardant de mes dieux les temples s'écrouler,
“ Et comme un grand fantôme au sommet des collines,
“ J'attendis que le Christ vint me régénérer !

“ Un jour, je tressaillis ! Sixte-Quint, notre Père,
“ Me lava du passé que j'avais expié,
“ Et me dressant debout en face de St-Pierre,
“ Il orna de la Croix mon front sanctifié !

“ Et depuis radieux de bonheur et de gloire,
“ J'élève avec orgueil jusqu'au plus haut des airs
“ Ce signe du salut, ce gage de victoire,
“ Qui seul peut vaincre encore et sauver l'univers.

“ *Ecce crux Domini !* Que tout ce qui respire
“ Devant cet étendard tombe enfin à genoux !
“ Ennemis triomphants, tremblez pour votre empire ;
“ Les antiques Césars étaient plus forts que vous !

“ Du Saint Pontife-Roi je suis la sentinelle,
“ Fuyez ! N'approchez pas si près de son palais !
“ Si vous portiez plus loin votre main criminelle
“ Je tomberais sur vous et vous écraserais !”

A Madame Kanzler, au Vatican.

ENVOI.

Près des fleuves de Babylone
Quand les Hébreux allaient pleurant,
Ils regrettaient moins la couronne
Que leur pays qu'ils aimaient tant !

“ Comment sur la terre étrangère,
Répondaient-ils aux oppresseurs,
“ Pourrions-nous d'une voix amère
“ Mêler des chants avec nos pleurs ?”

A vous, captive plus heureuse,
Madame, il doit être permis
A ma muse respectueuse
D'offrir encor ces chants amis.

Dans cette Rome toujours chère
Puisque vous pouvez habiter
Sous le toit même du Saint-Père,
Vous pouvez encore chanter !

Le chant du granit séculaire
Vous rappellera sans effort
Qu'il est près du nouveau Saint-Pierre
Un autre défenseur plus fort.

Une plus noble sentinelle,
Vivante, l'épée au fourreau,
Offrant sa poitrine fidèle
Et sa gorge au fer du bourreau !

Et vous pourrez alors vous dire,
En regardant tout près de vous
Ce héros que le monde admire,
J'en suis fière, il est mon époux !



CERCLE CATHOLIQUE DE QUÉBEC.



PATRON :

Sa Grandeur Mgr E. A. Taschereau, Archevêque de Québec.

VISITEUR :

Le Révérend F. X. Gosselin, Curé de St-Roch de Québec.

I.—MEMBRES ACTIFS.

- * Asselin, I. N., avocat.
- Barnard, E. A., Directeur d'Agriculture, Rédacteur du " Journal d'Agriculture. "
- Beaubien, O., junior, commis.
- * Bernier, M. A., commis.
- * Bernier, Tiburce, commis.
- * Berrouard, F., marchand.
- Bidégarré, Pierre, marchand.
- * Bittner, David, employé du Gouvernement
- * Blais, L. E., marchand.
- * Blais, P. E., marchand.
- Blondeau, F. E., notaire, employé du Gouvernement.
- * Boulet, J. P. A. B. M. D., médecin.
- Brochu, D. A. B. M. D., médecin.

* L'astérique indique les membres admis depuis le 1er janvier 1878.

- * Brousseau, Léger, Propriétaire-Éditeur du " Courrier du Canada. "
- * Brunet, Philémon, orfèvre.
- * Bureau, Théophile, bourgeois.
- * Casgrain, Th. Chase, L. L. L., avocat, Professeur à l'Université-Laval.
- Cazeau, Vincent, Trésorier des Douanes,
- Chaperon, L. T., médecin.
- * Charest, Joseph, sellier.
- Cloutier, Alfred, L. L. L., avocat.
- Cloutier, J. B., Professeur à l'École-Normale-Laval
- * Cloutier, Joseph, commis.
- Cloutier, Odinat, Professeur à l'École-Normale-Laval.
- * Collin, Godfroy, marchand.
- * Collin, Louis, marchand.
- * Côté, Abdon, marchand.
- D'Auteuil, Louis, commis.
- * Demers, L. J., employé du " Canadien. "
- Déry, E. A., avocat, Recorder de la cité de Québec.
- * Déry, P. L., libraire-éditeur.
- Dionne, Didier, marchand.
- Dionne, N. E. S. B. M. D., médecin.
- * Drolet, Arthur, marchand.
- Drolet, Gaspard, employé du Gouvernement.
- Drolet, Téléphore, orfèvre.
- Drouin, F. X., avocat.
- Drouin, Louis, libraire-éditeur.
- Dubé, Joseph, commis.
- * Ducharme, C., tailleur.
- Dussault, L. N., ex-zouave pontifical, commis.
- * Fiset, Elzéar, cordonnier.
- Fontaine, J. O., directeur de Colonisation.
- * Fortier, Félix, greffier du Conseil Exécutif.
- Fortier, Jules, avocat.
- Fournier, D. E., commis.
- * Fournier, F. X., commis.
- Gagnon, Ernest, secrétaire du Département des Travaux Publics.
- * Garneau, J. A. M. D., médecin.
- Gastonguay, N., arpenteur.
- * Germain, Norbert, marchand.
- * Gigon, Arthur, employé de l'Asile de Beauport.

* L'astérisque indique les membres admis depuis le 1er janvier 1878.

- * Gosselin, Jean, avocat.
- * Gourdeau, Félix, marchand.
- * Hamel, Abraham, bourgeois.
- * Hamel, J. A., commis.
- * Hamel, Joseph, marchand.
Hamel, Ferd. E., marchand.
- * Huot, E., employé de la Banque Nationale.
Juneau, F. E., inspecteur des écoles catholiques du district de Québec.
- * Jobin, Achille, sculpteur.
Kérouak, F. maire de St. Sauveur, préfet du comté de Québec, Président
de l'Union St. Joseph, marchand.
- * Laberge, Auguste, sr, menuisier-entrepreneur.
- * Laberge, Auguste, jr, " " "
Lacasse, N, Professeur à l'École-Normale Laval.
- Lachaine, F. M., employé du Gouvernement.
- Lamontagne, George, orfèvre.
- Landry, A. C. P. R., agriculteur, membre du Parlement Fédéral.
- Langlais, J. A., libraire-éditeur.
- * Laroche, Robert, secrétaire de la société de prêts et placements de
Québec.
- * Leclerc, Cléophas, cordonnier.
- * Lefebvre, Louis, ex-zouave Pontifical, employé du Gouvernement.
- * Lessard, Urbain.
Livernois, Victor, A. B. LL. L., Avocat.
- Mackay, Pierre, avocat.
Malouin, Philippe, avocat.
- † Marsan, A. T., avocat, employé du Gouvernement.
- * Martineau, J. E. marchand
Massé, P. N. A., marchand.
- * Mathieu, Jos. jr., menuisier-entrepreneur.
- * Michaud, J. B., boulanger.
Moffet, F. T., agent d'assurances.
- * Monier, Arthur, commis.
Morin, Charles, " "
* Morin, Louis, marchand.
Ouimet, l'Honorable G., Surintendant de l'Instruction publique, Officier
de l'Instruction publique de France, ancien premier-ministre de la
Province de Québec, etc.

† Décédé le 19 août 1878.

* L'astérisque indique les membres admis depuis le 1er janvier 1878.

- Pageau, Pierre, ébéniste.
Paradis, Etienne, marchand.
Pelletier, Pierre, marchand.
Philbert, Edouard, avocat.
Polette, W., Etudiant en droit.
Poliquin, J. O., commis.
Rhéaume, A. marchand.
* Rhéaume, P. F. marchand.
Robitaille, A. L. L. L., avocat.
* Rosa, Joseph, bourgeois.
Rouillard, E., notaire, Rédacteur du "Nouveliste."
* Ruelland, G. commis.
Samson, C. I., médecin.
* Samsou, E., commis.
* Simard, Hidalla, Etudiant en droit.
* Simard, Onézime, ferblantier.
* St. Jean, Théophile, bourgeois.
Tardivel, J. P., Rédacteur du "Canadien."
Tarte, J. I., membre de la Législature Provinciale, Rédacteur en chef du "Canadien."
Tessier, Cyrille, notaire.
Tourangean, P. G., médecin.
Toussaint, F. X., Professeur à l'Ecole Normale-Laval.
* Turcotte, Adjutor, LL L., avocat.
* Turcotte, J. A., marchand.
* Valin, P. V., membre du Parlement Fédéral, constructeur de navires, etc.
Vallée, C. A., Ex-zouave Pontifical, Chevalier de St. Grégoire le Grand, employé de la Banque Nationale.
* Vallée, L. P., photographe.
Vallée, Prudent, directeur de la Banque Nationale.
Vallée, R. P., notaire, membre du Parlement Fédéral, rédacteur en chef du "Courrier du Canada."
Vergé, C. A., M. D., professeur de Matière Médicale à l'Université-Laval, président de l'Association Médicale de Québec.
* Villeneuve, Aldéric, commis.
Vincelette, Arthur, M. L., médecin.
Vincelette, Charles, étudiant.
Vincelette, Clément, notaire, Chevalier de St. Sylvestre, Surintendant de l'Asile de Beauport.
* Vincelette, Edouard, étudiant.

* L'astérisque indique les membres admis depuis le 1er janvier 1878.

II.—MEMBRES AUXILIAIRES.

- * Cimon, P., shérif, Malbaie, P. Q.
- Landry, J. E., M. D., professeur de Pathologie externe à l'Université-Laval, membre correspondant de la Société d'Anthropologie de Paris, membre honoraire de la Société d'Emulation de Louvain—Québec.
- Lemoine, A., N. P., Québec.
- Rivard, L. L., employé du Gouvernement, Québec.
- * Rouleau, Révérend, T. G., Assistant-Principal de l'École Normale-Laval, Québec.
- * Sexton, Révérend, J. P., vicaire à St. Roch de Québec.
- * St. Onge, Révérend, L. N., curé de Glen's Falls, Etat de New-York, ancien missionnaire aux Montagnes Rocheuses.

III.—MEMBRES CORRESPONDANTS.

- Beauchamp, Joseph, Avocat, Montréal.
- Belleau, I. N., avocat, Lévis.
- * Boucherville, Anatole de, employé de l'Enregistrement, vice-président de la Société d'Emulation Intellectuelle, secrétaire de l'Union Catholique de l'Ile Maurice, Port-Louis (Ile Maurice).
 - * Charmoy, Oscar d'Emmerez, avocat et propriétaire, greffier de la Cour Suprême, membre du Conseil d'Education, Président de l'Union Catholique de l'Ile Maurice.
 - Côté, J. B. S., agriculteur, diplômé de l'école d'agriculture de Ste. Anne la Pocatière, Manitoba.
 - * Desaulniers, F. L., avocat, membre de la Législature Provinciale, Yamachiche.
 - Désilets, Alfred, avocat, ex-zouave pontifical, Trois-Rivières.
 - Désilets, Gédéon, Avocat, ex-zouave pontifical, rédacteur du "Journal des Trois-Rivières."
 - * Desnoyers, Révérend C. A., curé de St. Pie, diocèse de St. Hyacinthe.
 - Gingras, Révérend A., curé de St. Edouard de Lotbinière.
 - Gonthier, Rév. Père Th., Dominicain, Flavigny en Bourgogne, France.
 - Gravel, Révérend E. A., curé de St. Damien de Bedford, diocèse de St. Hyacinthe.
 - Huard, Révérend V. Séminaire de Chicoutimi.

* L'astérisque indique les membres admis depuis le 1er janvier 1878.

- * † Labauve d'Arifat, Thomy, Chevalier de la Légion d'Honneur et de l'Ordre de St. Grégoire le Grand, docteur médecin de la Faculté de Paris, membre de la Chambre d'Agriculture, Président de l'Union Catholique de l'île Maurice.—(Décédé en décembre 1878.)
- * Lavoie, Jos. X., protonotaire, Percé.
- * Malo, Révérend F., ancien-Missionnaire aux Montagnes Rocheuses, Washington.
- * Montigny, B. A. Testard de, avocat, Ex-zouave Pontifical, Magistrat Stipendiaire, Montréal.
Montminy, Octave, bourgeois, Préfet du Comté de Lévis, St. Jean Chrysostôme.
Moreau, Révérend E. Chanoine, Montréal.
Pilote, Révérend F. Curé de St. Augustin, membre du Conseil d'Agriculture.
Plamondon, Révérend J. B., curé de l'île aux Grues.
Prendergast, Alfred, avocat, Ex-zouave Pontifical, Montréal.
- * Provancher, Révérend L., Rédacteur du " Naturaliste Canadien," Cap-Rouge.
- * Smith, James, membre du Cercle Catholique de Biddeford, Maine, Etats-Unis.
- * Smith P. E., avocat, Novice chez les RR. PP. Jésuites, à Montréal.
- * Stafford, L., avocat, Lévis.
- * St. Cyr, D. N., membre de la Législature Provinciale, Champlain.
- * Sylvain, L. P., employé du Gouvernement, Ottawa.
- * Thibault, Révérend A. Curé de Chambly.
Tremblay, Révérend G., Curé de Beauport.

IV.—MEMBRES HONORAIRES.

- * Cazaau, Mgr. C. F. Camérier Secret de S. S. Léon XIII, Vicaire-Général de l'Archidiocèse de Québec.
Gosselin, Révérend F. X., curé de St. Roch de Québec, 2e Visiteur du Cercle.
Jeannet, Claudis, Professeur de droit à l'Université Catholique de Paris.
- * Laliberté, Révérend N., curé de St Michel de Bellechasse, premier Visiteur du Cercle.
- * Menne, Charles, directeur de l'Œuvre Pontificale des Vieux Papiers, Langres.

† Décédé.

* L'astérisque indique les membres admis depuis le 1er janvier 1878.

Muir, G. M., Commandeur de l'Ordre de St. Grégoire le Grand, Greffier de l'Assemblée Législative, président général de la Société de St. Vincent de Paul, Québec.

* Mun, le Comte Albert de, ex-député de Pontivy (Morbihan) secrétaire-général des Cercles Catholiques d'ouvriers français, etc..

Routhier, l'Honorable A. B., Juge de la Cour Supérieure, etc., Malbaie.

* Taché, J. C., M. D., médecin, professeur à l'Université-Laval, Chevalier de la Légion d'Honneur, député-ministre d'Agriculture et des Statistiques, etc., Ottawa.

Trudelle, l'Honorable F. X. A., avocat, sénateur, Montréal.

COMITÉ DE DIRECTION, 1878-1879.

A. Cloutier.

E. A. Déry.

N. E. Dionne.

J. A. Langlais.

P. MacKay.

A. Rhéaume.

A. Robitaille.

C. I. Samson.

J. P. Tardivel.

C. A. Vallée,

R. P. Vallée.

C. Vincelette.

OFFICIERS.

C. Vincelette.—Président.

P. MacKay.—Vice-Président.

Dr. C. I. Samson.—Secrétaire-Correspondant.

A. Rhéaume.—Assistant-Secr.-Correspondant.

J. P. Tardivel.—Secrétaire-Archiviste.

A. Robitaille.—Assistant-Secr.-Archiviste.

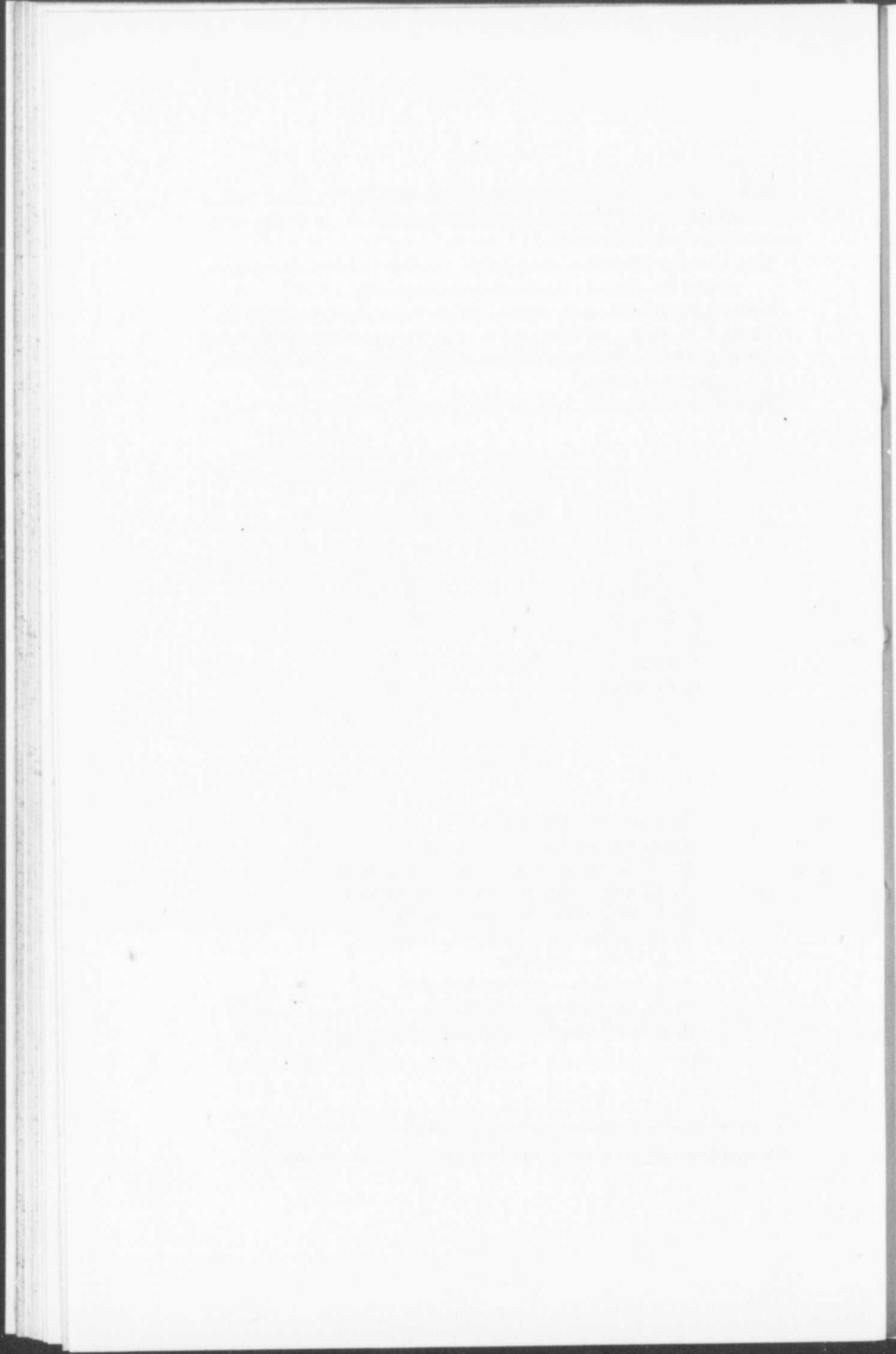
C. A. Vallée.—Trésorier.

J. A. Langlais.—Assistant-Trésorier.

Dr. N. E. Dionne.—Bibliothécaire.

R. P. Vallée.—Assistant-Bibliothécaire.

* L'astérisque indique les membres admis depuis le 1er janvier 1878.



1878-79.

RAPPORT DU COMITÉ DE DIRECTION

POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 1^{er} MAI 1879.

C'est avec plaisir que nous soumettons le précis de nos travaux, précis dont les rapports des officiers et des œuvres annexes seront les pièces justificatives.

1878 s'ouvre pour le Cercle Catholique de Québec par son acte d'incorporation présenté en janvier et adopté le mois suivant. (Voir appendice § 1.)

Au mois de février, Pie IX descendait dans la tombe, et le Cardinal Joachim Pecci était proclamé sous le nom de Léon XIII. Le Cercle Catholique crut de son devoir de déposer aux pieds du nouveau Pontife l'hommage de son respect, et joindre à son adresse, comme don de joyeux avènement, l'humble obole produit de l'œuvre annexe des vieux papiers. (Voir App. § 2.)

Aussi ce fut avec une très grande joie et une reconnaissance bien vive que nous accueillimes en décembre dernier un Bref de S. S. Léon XIII, qui a daigné par là ouvrir à notre association le trésor des indulgences de l'Eglise, et affilier le Cercle à la première société catholique du monde entier. (V. p. 5.)

En mars, le Révérend M. N. Laliberté, premier Visiteur du Cercle Catholique, acceptait une cure, et Sa Grandeur Mgr

l'Archevêque daignait le remplacer par le Révérend M. F. X. Gosselin, curé de St. Roch, et déjà membre honoraire de notre institution.

Le seul moyen de fonder une œuvre viable est d'acquérir une propriété. Le 20 mars, dans l'octave de la fête de St-Joseph, une messe était dite à cette intention dans l'église de St-Roch ; les membres s'approchaient de la Sainte-Table, et, le soir, ils avisaient aux préliminaires à adopter pour arriver à leur fin. Un comité de construction était créé ; et, pour attirer sur leur entreprise les bénédictions d'en-Haut en même temps que l'attention des âmes pieuses, ils résolurent : 1. Que la statue de St-Joseph serait placée dans la salle des réunions ; 2. Que la statue du Sacré-Cœur de Jésus couronnerait la partie la plus apparente du bâtiment projeté ; 3. Que deux messes annuelles seraient fondées, dont l'une à l'intention des bienfaiteurs vivants, et l'autre des bienfaiteurs et membres défunts. (V. App. §. 3.)

Au printemps, nous laissions l'humble local qui fut le berceau de notre société. Mais à peine réinstallés, il devint de plus en plus évident qu'un édifice à nous pourrait seul satisfaire aux exigences de notre rapide accroissement. Le nombre des membres actifs était déjà de 80, et un public chaque jour plus nombreux manifestait le désir d'assister à nos réunions. Aussi, sur l'invitation de MM. les Directeurs de l'Université-Laval, nous crûmes devoir, pour la première fois figurer en procession publique, lors de la translation des restes de Mgr Laval.

Le 24 mai, Son Excellence Mgr Conroy, amlégat du St-Siége, et tous les vénérables archevêque et évêques de la Province de Québec, réunis à l'occasion du Concile Provincial, firent à notre jeune association l'honneur d'une visite.—Plusieurs membres des plus distingués du clergé les accompagnaient, notamment Monsignor le Grand-Vicaire Cazeau qui depuis n'a cessé de nous témoigner sa bienveillance. Pour recevoir convenablement ces hôtes illustres, le Cercle Catholique n'épargna rien. Une adresse fut présentée, à laquelle Son Excellence le Délégué

Apostolique répondit en termes bienveillants. Les rues voisines pavoisées, une joyeuse fanfare attirèrent aux abords de notre salle une foule considérable, et le renom du Cercle Catholique s'étendit de plus en plus. L'honneur de cette visite fut une réponse à ceux qui interprétaient l'unanimité des membres sur certaines questions sociales comme une preuve d'immixtion dans la politique.

• L'Œuvre des Bons Livres, fondée depuis quelque temps, fut soumise à l'approbation de Nos Seigneurs les Evêques. S. G. Mgr l'Archevêque daigna encourager cette œuvre (Voir App. §. 4.) et des mesures furent prises pour rendre la propagande aussi active que possible. Le rapport spécial vous montrera que cette œuvre a grandi, et qu'elle promet de devenir peut-être la plus importante.

En juin, L'Honorable Juge A. B. Routhier s'étant engagé à donner une conférence, nous crûmes devoir profiter de l'occasion pour inaugurer un genre qui sera un de nos moyens d'action du moment que notre local le permettra : offrir au public des causeries, lectures ou conférences morales et instructives. La salle Victoria fut louée pour la circonstance, et le conférencier fut à la hauteur de son renom.

Dans le même mois, eut lieu le pèlerinage annuel à la Bonne Ste. Anne de Beaupré, et plusieurs firent le voyage à pied. A l'issue de la messe, l'un des pèlerins, le Révérend M. T. G. Rouleau, assistant-principal à l'École Normale-Laval, et membre auxiliaire, fit un sermon de circonstance. Le pèlerinage fut si agréable à tous, qu'on se promit de revenir en plus grand nombre l'année suivante, et d'emmener les amis.

Au mois d'août, Son Excellence Mgr Conroy décédait à Terre-neuve, et comme témoignage de reconnaissance, le Cercle a fait célébrer une messe pour le repos de son âme. La mort de cet illustre personnage ne précédait que de quelques jours celle d'un de nos membres actifs, M. A. T. Marsan, greffier en loi de la

Législature de Québec, et l'un des fondateurs du Cercle. Afin d'en établir la coutume, le Cercle fit célébrer une messe à son intention. Quand, au mois de novembre, vint l'époque de la première messe de *requiem* pour les membres et bienfaiteurs défunts, le Cercle comptait déjà deux amis pour réclamer ses prières.

M. Marsan ne fut pas la seule perte que fit le Cercle Catholique dans le cours de l'année expirée. Dans le cours de décembre dernier, M. le Dr Thomy LaBauve d'Arifat, président de l'Union Catholique de l'Île Maurice, et un de nos membres correspondants, terminait une carrière remplie de bonnes œuvres par une mort édifiante qui a plongé dans un deuil profond la colonie catholique. Honneur à sa mémoire !

Un de nos membres les plus dévoués, M. P. E. Smith, avocat, a aussi laissé notre ville pour entrer au noviciat des Jésuites.

Au mois de décembre, l'état des finances de l'œuvre des bons livres nous a permis, grâce à de généreuses souscriptions, d'inaugurer la distribution gratuite de petites feuilles ou *tracts*.

Nos rapports extérieurs, malgré bien des tentatives, ne sont pas encore ce que nous les voudrions voir. Notons seulement qu'un Cercle Catholique affilié au nôtre s'est établi parmi les Canadiens-Français de Biddeford, Etat du Maine, et que des rapports très-amicaux sont établis avec l'Association de la jeunesse catholique de Bologne, dont le très-distingué président est le Dr G. Acquarderni, ainsi qu'avec l'Union Catholique de l'Île Maurice par l'entremise de son digne secrétaire, M. Anatole de Boucherville. Le fait de notre affiliation à la Société-mère des Intérêts Catholiques, érigée canoniquement à Rome par S. S. Pie IX, d'illustre et sainte mémoire, fera époque dans les annales du Cercle.

Le nombre de nos membres actifs est de 122, des membres auxiliaires 7, des membres correspondants 31, et enfin des membres honoraires 9. Notre bibliothèque prend de jour en jour de l'importance ; les journaux sont assez nombreux, mais notre salle de lecture n'est peut-être pas assez fréquentée.

Nous adressons nos remerciements les plus sincères aux personnes qui ont bien voulu contribuer à l'accroissement de notre bibliothèque, par des dons de volumes, brochures, etc., comme à ceux qui ont contribué à l'intérêt de nos séances par leurs travaux.

Nous remercions aussi bien cordialement MM. les propriétaires éditeurs pour l'envoi gratuit de leurs journaux au cercle. En voici la liste :

La *Minerve*, le *Canadien*, le *Bulletin de l'Union-Allet*, le *Nouvelliste* de Québec, le *Journal de l'Instruction publique*, le *Jeune âge*, le *Journal d'agriculture*.

Egalement nous croyons devoir féliciter nos membres pour l'harmonie qui les a toujours distingués, soit dans les réunions, soit dans les rapports ordinaires de la vie.

Pour arriver à ces divers résultats, il a fallu des sacrifices, et malheureusement nous aurons à en demander bien d'autres. Espérons que le zèle ne se ralentira pas. En retour, nous aurons la satisfaction d'avoir travaillé à une œuvre éminemment patriotique, et Dieu se chargera de la récompense.

LE COMITÉ DE DIRECTION.

RAPPORT DU BIBLIOTHÉCAIRE

POUR L'ANNÉE 1878-79.

La bibliothèque a fait beaucoup de progrès depuis notre rapport de la fin de l'année 1877.

Le *département* des ouvrages canadiens a attiré toute notre attention, croyant par là rendre plus de services à l'histoire et à la littérature canadienne française. Notre bibliothèque d'ouvrages canadiens compte 1800 volumes et brochures imprimés au Canada, résultat bien satisfaisant quand on considère que pas un seul *centin* n'a été déboursé pour cela et qu'il ne nous a fallu l'enrichir qu'au moyen de dons, échanges, etc.

Notre bibliothèque générale contient environ 2000 volumes, dont le choix a été judicieusement fait, et soumis à l'approbation de notre Visiteur.

Nous donnons ci-après la liste des généreux bienfaiteurs de la bibliothèque, et nous leur offrons nos plus sincères remerciements.

Une salle de lecture a été fondée dans le but de mettre les éléments d'instruction et d'étude à la portée des membres du Cercle, et, en général, de tous les hommes dévoués aux intérêts Catholiques, de leur procurer un centre où ils pourront se rencontrer et se rapprocher, et aussi d'établir entre eux, pour l'avantage de tous et de chacun des rapports fréquents et suivis.

Des conférences ou des discussions sur des sujets de religion, d'économie sociale, d'histoire ou de littérature y sont faites, des lectures, conférences, causeries, essais, etc., y ont été donnés dans le cours de l'année dernière : les journaux de cette ville en ont reproduit quelques-uns, et d'autres ont été l'objet d'appréciations

très-flatteuses. Nous aimons à faire connaître les auteurs de ces travaux ainsi que la liste des journaux, revues, etc., mis à la disposition des membres dans la salle de lecture.

La salle est ouverte tous les jours de 9 h. A. M., à 10 h. P. M.

N. E. DIONNE, M. D.,
Bibliothécaire.

Liste des bienfaiteurs de la bibliothèque.

- | | |
|----------------------------|----------------------------------|
| Mgr J. S. Raymond, | M. G. Lamontagne, |
| Rév. T. E. Beaulieu, | M. Ed. Philbert, |
| R. P. Dazé, O. M. I., | M. Ed. Samson, |
| Rév. J. B. Plamondon, | R. P. Huygens, S. J., |
| Rév. M. N. Laliberté, | R. P. Hamon, S. J., |
| Hon. J. G. Blanchet, | R. E. E. Hudon, |
| Hon. H. Langevin, | R. L. Provancher, |
| A. P. Landry, M. P., | Hon. G. Ouimet, |
| M. J. O. Filteau, | M. Nazaire Turcotte, |
| Les Dames Ursulines, | M. J. B. Rolland, |
| P. V. Valin, M. P., | M. A. Paré, |
| A. P. Caron, M. P., | M. A. Vincelette, |
| M. le Dr J. C. Taché, | M. le Dr. C. I. Samson, |
| M. W. E. Blumhart, | M. V. Livernois, |
| M. L. J. Huot, | M. E. A. Déry, |
| M. le Dr J. A. Garneau, | M. J. A. Langlais, |
| M. F. E. Juneau, | M. R. P. Vallée, |
| M. P. I. Déry, | M. Arthur Turcotte, |
| M. Tél. Drolet, | M. F. E. Blondeau, |
| M. A. Jobin. | M. J. B. S. Côté, |
| M. le Dr J. P. Boulet, | M. A. Robitaille, |
| M. Adjudor Turcotte, | M. P. E. Smith, |
| M. J. P. Tardivel, | M. L. Drouin, |
| M. P. Masson, | M. Jos. Dubé, |
| M. le Dr T. G. Tourangeau, | M. N. Caron et plusieurs autres. |

CONFÉRENCES DURANT L'ANNÉE 1878-79.

1878.

1. L'armée du mal (suite et fin) —Lecture par M. le Dr. C. I. Samson, le 9 janvier.
2. L'armée du bien.—Lecture par M. le Dr. C. I. Samson, le 16 janvier.
3. Le rôle de l'enseignement.—Lecture par le Révérend P. Dazé, O. M. I., de St. Sauveur, le 23 janvier.
4. Projet de conférences.—Lecture par M. le Dr. N. E. Dionne, le 6 février.
6. Biographies des Papes Léon.—Lecture par M. le Chevalier Vincelette, le 27 février.
7. De retour à Québec.—Réflexions et commentaires.—Lecture par M. Ernest Gagnon, le 3 avril.
8. De la formation de l'intelligence.—Manière de lire avec fruit.—Lecture par le Révérend P. Hamon, S. J., le 15 mai.
9. Le cultivateur est le roi de la terre.—Lecture par le Révérend M. Zéol Lambert, le 5 juin.
10. Les conférences et les conférenciers de Paris.—Conférence par l'Honorable Juge A. B. Routhier, le 27 juin.
11. Le Nord-Ouest.—Ses avantages au point de vue de la colonisation — Lecture par M. J. C. Langelier, le 17 juillet.
12. L'Eglise et l'Etat.—Lecture par M. P. Masson, avocat, le 24 juillet.
13. Le catholicisme-libéral.—Lecture par M. le Chevalier Vincelette, le 31 juillet.
14. Les missions sauvages dans les Montagnes Rocheuses—Causerie par le Révérend M. F. Malo, le 7 août.
15. Les missions dans les montagnes Rocheuses —Causerie par le Révérend M. L. N. St. Onge, le 14 août.
16. Quelques notes sur le socialisme, le communisme et le nihilisme.—Conférence par M. le Chevalier Vincelette, le 21 août.
17. De l'enseignement obligatoire.—Conférence par le Révérend P. Hamon, S. J., le 11 septembre.
18. De la moralité de la prescription.—Lecture par M. E. Philbert, avocat, le 1 octobre.
19. Des richesses dans les sociétés chrétiennés.—Lecture par M. E. Philbert, le 9 octobre.
20. Montréal pendant 25 ans.—Lecture par M. le Dr. N. E. Dionne, le 23 octobre.

21. Quelques notes sur l'Eglise.—Conférence par M. le Chevalier Vincelette, le 6 novembre.
22. Montréal pendant 25 ans (suite).—Lecture par M. le Dr. N. E. Dionne.
23. De la franc-maçonnerie.—Lecture par M. le Recorder E. A. Déry, le 20 novembre.
24. Les missions sauvages.—Causerie par le Révérend M. L. N. St. Onge, 27 novembre.
25. Montréal pendant 25 ans (suite).—Lecture par M. le Dr. N. E. Dionne, le 4 décembre.
26. De l'économie commerciale.—Conférence par M. Alfred Cloutier, avocat, le 11 décembre.
27. Les poètes Anglais, par M. J. P. Tardivel, le 18 décembre.

1879.

28. Rome.—Conférence par Son Honneur le Juge Routhier, le 7 janvier.
29. La St. Vincent de Paul.—Lecture par le Révérend M. H. Têtu, le 8 janvier.
30. Les missions chez les Naskapis et les Esquimaux du Labrador, par le R. P. Lacasse, O. M. I., le 15 janvier.
31. La géologie.—Hypothèse de la formation du globe.—Lecture par le Révd. M. L. Provencher, le 22 janvier.
32. Le pilotage—Question de droit.—Lecture par M. Philbert, avocat, le 29 janvier
33. Eloge de l'Agriculture par M. E. A. Barnard, le 6 février.
34. Histoire du commerce.—Lecture par M. A. Robitaille, le 19 février.
35. L'origine du langage.—Lecture par M. B. Lippens, le 5 mars.
36. Historique de l'Œuvre des Vieux Papiers en France et au Canada — Causerie par M. le Dr. Boulet, le 19 mars.
37. Historique de lois du pilotage. Lecture par M. Ed. Philbert, le 9 avril.
38. De l'usure.—Causerie par M. le Chevalier Vincelette, le 23 avril.
39. Esquisse biographique et historique de M. de Frontenac, Gouverneur général de la Nouvelle France.—Lecture par M. le Dr. Dionne, le 7 mai.

LISTE DES REVUES ET JOURNAUX

REÇUS AU CERCLE.

ITALIE.

1. L'Unione, (Bologne).

FRANCE.

2. Les Annales Catholiques, (Paris.)
3. Les Annales de philosophie chrétienne, (Paris.)
4. Les Annales du monde religieux, (Paris.)
5. L'Association Catholique, (Paris.)
6. Le Bulletin de la Société Bibliographique, (Paris.)
7. Le Bulletin de l'Association Catholique de Saint-François de Sales, (Paris.)
8. Le catalogue mensuel de l'œuvre des vieux papiers, (Langres.)
9. Le Courrier des Universités Catholiques, (Paris.)
10. Les Etudes religieuses, philosophiques, historiques et littéraires, (Paris.)
11. Le Foyer, (Paris)
12. Le messager du Cœur de Jésus, (Toulouse.)
13. Le Polybiblion, (Paris.)
14. La Revue du Monde Catholique, (Paris.)
15. La Revue des Institutions et du Droit, (Grenoble.)
16. La Revue Littéraire de l' "Univers", (Paris)
17. L'Univers, (Paris.)

ANGLETERRE.

18. The London Tablet.
19. The Crusader.

MONTREAL.

20. Le Bulletin de l'Union-Allet.
21. La Minerve.
22. Le Nouveau-Monde.
23. La Revue Canadienne.
24. La Revue de Montréal.

CANADA.

25. La Gazette des Campagnes. (Ste. Anne la Pocatière.)
26. Le Nouvellis'e de Rimouski.
27. Le Journal des Trois-Rivières.
28. Le Jeune-âge d'Ottawa.
29. Le Foyer Domestique. (Ottawa.)

QUEBEC.

30. L'Abeille.
31. Le Canadien.
22. Le Courrier du Canada.
33. Le Journal d'Agriculture.
34. Le Journal de Québec.
35. Le Naturaliste Canadien.
36. Le Nouvelliste.
37. Le Journal de l'Instruction Publique.

RAPPORT DU TRÉSORIER

POUR L'ANNÉE FISCALE EXPIRÉE LE 1^{ER} MAI 1879.

Le Trésorier du Cercle Catholique de Québec, en compte avec l'Association pour les 12 mois écoulés du 1er mai 1878 au 30 avril 1879.

Dr.

A argent en caisse au 1er mai 1878.....		\$ 6 58
“ contribution des membres.....	\$ 381 50	
“ divers.....	1 59	
“ “	14 00	397 00
		<hr/> \$ 403 58

Cr.

Par argent payé pour loyer de la salle.....	\$ 110 00	
“ emprunt remis.....	5 74	
“ abonnements aux journaux.....	7 55	
“ pour bibliothèque, etc.....	24 10	
“ mobilier.....	15 70	
“ escompte payé.....	100 00	
“ divers.....	135 17	\$ 398 26
Balance en caisse.....		<hr/> 5 32
		\$ 403 58

BILAN.

Actif.—Argent en caisse.....	\$ 5 32	
Arrrages de souscriptions.....	161 50	
Ameublement et bibliothèque.....	2000 00	\$2166 82
		<hr/>
Passif—A divers.....	\$ 68 41	
Balance.....	2098 41	\$2166 82
		<hr/>

Nous soussignés, avons examiné les
livres et les avons trouvés corrects. }
23 mai 1879.

LOUIS T. DUSSAULT,
F.-X. TOUSSAINT,
Auditeurs.

C. A. VALLÉE,
Trésorier.

RAPPORTS DES COMITÉS DES SOUS-ŒUVRES

OU ŒUVRES ANNEXES.

I.—ŒUVRE PONTIFICALE DES VIEUX PAPIERS.

Colligite fragmenta ne pereant !
Recueillez les débris pour ne
rien laisser perdre !

JOAN, VI, 12.

Rapport du Comité pour l'année finissant le 30 Avril 1879.

Le comité de l'«œuvre des vieux papiers » a l'honneur de présenter son premier rapport annuel. Pour cette fois nous ferons plus que rendre compte des opérations de l'année, car cela serait exposer les commencements de l'œuvre, à Québec, à un oubli presque complet. En effet, l'œuvre n'ayant pas eu d'archives avant la formation du comité actuel, ce qui a été fait avant nous ne se trouve consigné nulle part, de sorte que ce serait mal commencer que de faire simplement le rapport de l'année, en laissant tout le reste en arrière. C'est pourquoi nous croyons qu'il ne sera pas mauvais de faire connaître en peu de mots l'histoire de l'œuvre à Québec, son but, son organisation et les résultats obtenus jusqu'ici. Nous espérons que cela ne sera pas dépourvu d'un certain intérêt, d'autant plus que c'est là le moyen le plus sûr de n'être pas obligé d'y revenir une autre année. En outre cela servira peut-être aussi à mieux faire connaître et à faire prospérer d'avantage parmi nous une œuvre aussi excellente.

Entrons donc de suite en matière.

HISTORIQUE.—C'est dans l'automne de 1871, que M. le Chevalier Vincelette fonda à Québec l'Œuvre pontificale des Vieux papiers, et il continua à s'en occuper seul jusqu'au 25 octobre 1876, époque à laquelle il l'annexa au Cercle catholique de Québec. En même temps un comité composé de M. le Chevalier Vincelette, président ; de M. Joseph Dubé, secrétaire et de MM. J. A. Langlais, F. E. Blondeau, F. X. Toussaint et D. E. Fournier fut formé pour s'occuper spécialement de cette Œuvre. Malheureusement ce comité n'eut pas une seule réunion et la besogne resta, comme avant, toute à la charge du fondateur de l'Œuvre.

Cependant, les occupations du président du comité se multipliant toujours de plus en plus par suite de l'accroissement prodigieux du Cercle catholique, dont il est aussi le président, il devenait urgent de lui porter secours ; c'est pourquoi le comité fut dissout le 29 janvier 1879 et remplacé par un autre qui se compose maintenant de l'abbé J. P. Sexton, visiteur ; M. le Chevalier Vincelette, directeur ; Dr J. P. Boulet, secrétaire ; M. Joseph Dubé, inspecteur ; et de MM. F. E. Blondeau, Aug. Laberge, P. Brunet et Arthur Gigon, avec la mission de s'occuper activement de l'œuvre afin de la généraliser d'avantage et de lui faire produire des fruits plus abondants.

BUT.—Le but de l'Œuvre est de venir au secours de la misère temporelle du Souverain Pontife, en lui envoyant quelques secours pécuniaires, qui l'aideront à rencontrer les dépenses énormes qu'entraîne nécessairement le gouvernement de l'Eglise.

MOYENS EMPLOYÉS.—Pour arriver à ce but, tous les catholiques sont invités à recueillir soigneusement tous les vieux papiers qu'ils pourront rencontrer dans leurs maisons, tels que vieux journaux, vieux livres sans couvertures et incomplets, vieux cartons, copies d'écolier, enveloppes de lettres, cartes de visite, papiers d'emballage et même les mauvais livres qui seront lacérés en morceaux

avant d'être vendus. Il en est de même des lettres privées qu'on ne livre jamais au fabricant de papier sans les déchirer. Toutes ces choses isolées ne valent rien à leur propriétaire qui les laisse se perdre sans le moindre regret ; mais réunies en masses considérables, elles peuvent se vendre et procurer quelques ressources au Saint-Père.

L'illustre Pie IX a bien voulu bénir notre Œuvre et montrer l'intérêt qu'il lui portait par quatre brefs adressés à l'Œuvre de Langres, France ; l'un d'eux créait Chevalier de St. Sylvestre, M. Charles Menne, le pieux fondateur de l'Œuvre. Sa Sainteté le Pape Léon XIII vient aussi d'exprimer toute son admiration envers cette Œuvre de charité ingénieuse dans deux autres brefs en date du 28 Novembre et du 11 Décembre 1878.

Nous-mêmes, à plusieurs reprises différentes, nous avons eu l'inestimable faveur de la Bénédiction Apostolique à l'occasion d'envois d'argent au Saint-Père ; ce doit être pour nous un puissant encouragement à continuer avec plus d'ardeur que jamais.

Jusqu'ici, la quantité de vieux papiers recueillis est loin d'être bien grande ; aussi, pour réaliser la somme relativement considérable que M. le Chevalier Vincelette a envoyée au Saint-Père, a-t-il fallu y ajouter les produits d'un autre genre de trafic plus lucratif, celui des loteries et des ventes à l'enchère. Dès 1869, M. le Chevalier Vincelette s'est fait l'encanteur du Pape, et, comme on le verra plus loin, il a passablement réussi.

Malheureusement, la crise financière qui sévit depuis quelque temps dans notre pays, l'a empêché de continuer ce qui avait si bien commencé ; aussi dans les dernières années a-t-il été obligé de s'entretenir presque exclusivement aux vieux papiers, de sorte que les ressources de l'Œuvre se sont trouvées beaucoup amoindries. C'est donc pour nous une raison de plus, de redoubler d'ardeur et de zèle pour augmenter la production des vieux papiers, afin que les recettes du Saint-Père ne diminuent pas trop.

En outre, depuis trois mois environ, nous avons commencé à

recueillir les vieux timbres-poste, et malgré qu'encore bien peu de personnes soient au fait de la chose, nous en avons déjà plus de cinquante mille, ce qui est un assez beau résultat.

Un autre moyen très-puissant de faire réussir notre Œuvre, c'est la prière ; aussi invitons-nous chaleureusement tous les zéloteurs de s'associer à nous et de faire, tous ensemble à cette intention, une communion annuelle, le jour de la fête du Sacré-Cœur de Jésus, fête patronale du Cercle Catholique de Québec auquel l'Œuvre est annexée.

ORGANISATION.— Afin de donner aux zéloteurs autant de facilité que possible pour nous faire parvenir leurs papiers, grâce à l'obligeance de quelques personnes charitables de cette ville, nous avons maintenant un certain nombre de dépôts, où toute personne qui a des papiers à donner peut aller les porter. De plus des sacs marqués aux initiales de l'Œuvre sont déposés dans quelques familles et de temps en temps une voiture va en faire la recharge. Puis, tous ces papiers sont choisis et classés de manière à en tirer le meilleur parti possible. Parmi ces papiers il y a quelques fois des journaux en leur entier, et cela nous a permis de nous procurer des files presque complètes de la plupart de nos journaux de Québec. Ensuite tout ce qui peut servir à envelopper des marchandises est vendu à cette fin, le reste est envoyé à la fabrique pour refaire du papier.

Les personnes qui ont bien voulu se constituer dépositaires de nos papiers, sont les suivantes : A la Basse-Ville, MM. Joseph Hamel et Frères, rue Sous-le-Fort, et L. A. Côté, 35, rue St. Pierre ; au Palais, M. Dumas, marchand de fer, coin des rues St. Paul et St. Nicolas ; à la Haute-Ville, M. Simon Roy, marchand, 89, rue St. Jean ; au faubourg St. Jean, MM. B. Houde & Cie, tabacolistes, 322, rue St. Jean ; Louis Marcotte, forgeron, 235, rue St. Jean, Joseph Donati, horloger, 158, rue St. Jean, E. O. Boulet, marchand de fer, coin des rues d'Aiguillon et Ste. Marie, Joseph Bussière, épiciier, coin des rues d'Aiguillon et Sutherland, Octave Plante, ferblantier, coin des rues St. George et St. Augustin ; au

faubourg St. Louis, MM. Michel Boulet, épicier, coin des rues Scott et Prévost, Jean Moisan, épicier, coin des rues Lachevrotière et Artillerie ; à St. Roch, MM. J. A. Langlais, libraire, 175, rue St. Joseph, Dr. C. I. Samson 58½, rue de la Chapelle, Pierre O. Pouliot, épicier, coin des rues St. Joseph et Grant ; Cyrille Dion, gardien du Pont Dorchester ; Auguste Laberge, menuisier, 69, rue de la Reine ; P. E. Blais, épicier, coin des rues de la Couronne et Prince-Edouard ; Pierre Bidégaré, marchand de cuir, coin des rues St. Valier et Dorchester, et Dame Vve Louis Sansfaçon, marchande de cuir, coin des rues St. Valier et St. Dominique ; à St. Sauveur, MM. Collin et Frère, marchands, rue St. Valier, Joseph Lachance, épicier, rue Massue, et Elzéar Fiset, cordonnier, rue Massue.

RÉSULTATS OBTENUS.—Jusqu'au 1er janvier 1877 il n'a pas été tenu compte de la quantité de papiers reçus, mais depuis cette date la recette a été comme suit :

	1877.	1878.	1879.
	LBS.	LBS.	LBS.
Janvier.....	850	1407	395
Février.....	780	386	470
Mars.....	1987	336	1143
Avril.....	1363	306	1900
Mai.....	752	253	
Juin.....	630	100	
Juillet.....	550	352	
Août.....	603	176	
Septembre.....	583	654	
Octobre.....	1532	410	
Novembre.....	1343	1212	
Décembre.....	1050	787	
Totaux.....	12043	6379	3884

Comme on le voit, la recette a diminué l'année dernière, c'est précisément le contraire de ce qui aurait dû arriver, mais les résultats obtenus dans les deux derniers mois doivent nous faire

augurer un meilleur avenir ; du reste le bilan de l'Œuvre, en y comprenant les loteries faites depuis 1869, peut se formuler ainsi :

RECETTES.		\$	cts.	\$	cts.
Ventes de papiers,	1871	1	50		
“	1872	16	05		
“	1873	47	68		
“	1874	26	85		
“	1875	4	30		
“	1876	25	49		
“	1877	39	05		
“	1878	50	96		
“	1879	45	00		
Papiers en main				256	88
Loteries,	1869	106	67	450	00
“	1870	29	77		
“	1872	32	30		
“	1873	91	35		
“	1874	65	62		
“	1875	91	35		
“	1876	50	00		
“	1877	10	00		
Ventes à l'enchère				477	06
Ventes de vieux timbres-postes, 1879.		1	48	687	99
Valeur des timbres en main		15	00	16	48
				1888	41
DÉBOURSÉS.		\$	cts.	\$	cts.
Envois au T.-S.-Père, 1869		108	60		
“	1872	188	07		
“	1873	170	00		
“	1874	267	72		
“	1875	198	05		
“	1876	195	61		
“	1877	117	53		
“	1878	78	61		
Papiers en main		450	00	1324	19
Vieux timbres en main.		15	00	564	22
Argent en main.		23	01		
Argents non retirés.		76	21		
				1888	41

Comme on le voit, ces résultats, sans être mirobolants, sont toujours assez satisfaisants pour nous engager à continuer avec persévérance.

CONCLUSION.—Maintenant que faut-il que chacun fasse ? Tout le monde sait, sans qu'il soit nécessaire de le répéter, dans quelle pénurie se trouve le Souverain-Pontife depuis que le roi voleur, Victor Emmanuel, est venu le priver de ses ressources en lui enlevant les Etats de l'Eglise par la violence. Or, puisque notre père souffre et que nous ne pouvons pas lui rendre ce qu'on lui a pris, n'est-ce pas à nous, catholiques, qui aimons à nous dire ses enfants, de venir au secours de sa misère, et de le consoler un peu dans sa tristesse, en lui offrant l'obole du pauvre ? Sans doute, la vie est difficile et chacun doit songer d'abord à ses propres besoins ; mais quel sacrifice réel y a-t-il à donner des choses qu'on laisse se perdre sans y faire attention ? De sacrifice, il n'y en a pas à proprement parler, il suffit d'un peu de bonne volonté pour s'habituer à mettre de côté des choses qu'on jetait au feu jusqu'ici. En effet, comme on sait, l'Œuvre des vieux papiers n'est pas difficile. Combien pourrait-on recueillir de ces vieux chiffons tous les ans, seulement dans la ville de Québec ? On ne saurait s'en faire une idée, si tous les catholiques voulaient se mettre sérieusement à l'œuvre. Les maisons d'éducation pourraient faire beaucoup pour nous en donnant les copies d'écoliers et les vieux livres hors de service.

Mais on peut faire plus que d'amasser soi-même des papiers et de les porter au dépôt le plus rapproché ; chaque catholique devrait être un zélé ardent auprès de ses parents et de ses amis, réchauffer le zèle de ceux qui pourraient être négligents et ne perdre aucune occasion d'augmenter les recettes de l'Œuvre. Il en est de même des vieux timbres. C'est une chose bien facile quand on reçoit une lettre de déchirer le coin de l'enveloppe sur lequel le timbre est collé et de le mettre de côté ; il suffit de s'y mettre et l'habitude vient vite. C'est même un bon moyen de s'enrichir que de s'habituer ainsi à ne rien laisser se perdre, outre

que l'aumône faite au Vicaire de Jésus-Christ ne peut manquer de faire descendre de nombreuses bénédictions sur celui qui la fait.

Les personnes qui n'ont pas de papiers à donner, mais qui cependant ont besoin de papiers à envelopper, peuvent encore contribuer à l'œuvre en nous achetant ce dont ils peuvent avoir besoin.

Et qui donc empêcherait les cultivateurs de nos campagnes de nous prêter leur concours, en réunissant, eux aussi, tous les chiffons de papier qui se perdent dans leur paroisse, et en nous les faisant parvenir, de temps en temps, quand ils en auraient une quantité suffisante? Il ne manquerait pas, nous en sommes certains, de se trouver dans chaque paroisse au moins une personne de bonne volonté, qui se ferait un plaisir de transporter les produits en ville. Même les paroisses un peu éloignées, mais qui sont en rapport avec la ville au moyen de chemins de fer ou de bateaux à vapeur pourraient contribuer à l'œuvre. Il suffirait de former un petit comité de deux ou trois personnes actives qui dirigerait la chose dans chaque paroisse, et s'entendrait avec nous pour obtenir plus d'unité d'action et plus d'uniformité dans la manière de procéder.

A l'œuvre donc, et si quelqu'un désirait quelque autre renseignement, qu'il s'adresse à nous, et nous le lui donnerons, si c'est possible, avec infiniment de plaisir.

C. VINCELETTE,
Directeur.

J. P. BOULET, M. D. L.
Secrétaire.

II.—ŒUVRE DES CERCLES CATHOLIQUES CANADIENS.

Le comité constate, dans le rapport collectif, que ses relations extérieures laissent à désirer. Les premiers sacrifices ont dû être pour assurer l'existence de l'œuvre-mère avant de songer à étendre son influence et ses ramifications.

Cependant, un Cercle Catholique affilié au nôtre s'est établi parmi les Canadiens français de Biddeford, Etats-Unis. Les bases de cette association, dont M. Lord est le président, offrent avec celles du nôtre une certaine analogie. La nationalité française en Amérique ne peut vivre que par la foi, et cet effort de compatriotes sur la terre de l'exil montre qu'il n'ont pas rompu avec les glorieuses traditions de nos ancêtres.

Quant à nos rapports avec d'autres œuvres, notons comme seul succès que des relations amicales tendent à s'établir entre notre Cercle et l'Union catholique de l'Île Maurice dont le président et le secrétaire sont membres correspondants de notre association, et l'Association de la jeunesse catholique de Bologne.

Au Canada, nos tentatives de faire naître d'autres cercles sont à peu près jusqu'ici demeurées sans résultat. En bien des endroits une confusion déplorable existe dans les idées entre le Cercle catholique et le club politique; ailleurs la nécessité du Cercle n'est pas suffisamment comprise; partout il y a apathie.

Qu'on sache bien d'abord que le Cercle Catholique est vraiment une œuvre religieuse. Les travaux divers qui défrayent nos réunions ont pour objet de manifester l'accord de la foi et de la science. Maintenir la foi dans les idées, c'est là toute notre œuvre. Que chez nous une même opinion existe sur certaines questions sociales, ce n'est pas là de la politique mais la conséquence naturelle de l'unité dans le point de départ. Si l'un des partis se trouvait heurté par nos conclusions, c'est que sur ce point ce parti serait en litige avec les données de notre foi. Mais même en admettant ce cas, notre Cercle ne pourrait sans

violier sa constitution, descendre dans l'arène, pour défendre ses idées, seulement il continuerait à manifester dans ses séances la vérité toute entière, sans s'occuper des divisions des camps politiques, sans s'occuper si les principes qu'il prêche sont en opposition aux idées des hommes qui tiennent le pouvoir.

A ceux qui ne voient pas notre utilité nous répondons : " Dans notre pays ne règne guère de ces doctrines subversives qui désolent le vieux monde, mais ne sommes-nous pas entourés de périls extérieurs plus nombreux que jamais, périls que le progrès moderne exagère chaque jour. Si notre clergé avec son zèle éprouvé suffit à la besogne intérieure, niera-t-on que contre les dangers du dehors, la coopération laïque ne puisse avoir son efficacité !

Aussi, au fond ce n'est pas notre utilité que l'on conteste. Ce qui effraie, c'est ce mot catholique que nous avons inscrit sur notre bannière. Catholique signifie soldat, et l'on a soif de paix, et l'on voudrait effacer ce mot parce qu'il est au moins un reproche pour ceux qui ne veulent pas combattre. Si encore notre association était rémunérative, si elle offrait une carrière à l'ambition, mais elle n'offre pour toute aubaine qu'une conscience satisfaite d'avoir fait son devoir, et c'est précisément ce sentiment que le monde a stigmatisé sous le nom de fanatisme.

Tout en priant Dieu de faire cesser cette apathie, nous espérons que notre exemple, nos succès, l'offre de notre concours finiront par stimuler le zèle, et que le prochain annuaire constatera l'existence de nouveaux cercles.

Que ceux qui voudraient nous imiter n'oublient pas qu'au début le grand nombre n'est pas nécessaire, même nous y verrions un danger, parce qu'avec le nombre mis en contact de prime-abord, il est bien difficile d'arriver à cette harmonie si nécessaire pour que toutes les volontés convergent vers un même but. De suite surviennent mille discussions à propos de règlements, d'élections, l'amour-propre et l'intérêt personnel se mettent de la partie et amènent les animosités qui finissent par tout détruire. Que

seulement quelques laïques bien disposés, pleins d'abnégation et de persévérance surtout, s'associent, et ne trouveraient-ils à nous aider que dans notre œuvre de propagande de bons livres qu'ils feraient déjà beaucoup.

Si l'on veut aller plus loin, une excellente revue pour se pénétrer de l'esprit des Cercles, c'est l'*Association catholique* publiée à Paris. Quant à l'organisation intérieure, la constitution de notre société avec la surveillance exercée sur les élections des officiers, nous a donné d'excellents résultats. La coutume fera les règles, comme dans la St. Vincent de Paul. On pourra modifier les travaux suivant les besoins de la localité. Ainsi un Cercle catholique agricole, dont nous avons sous les yeux la constitution, nous paraît renfermer une excellente idée.

Le Cercle, disons-nous plus haut, est une œuvre religieuse. Nous revenons sur ce mot, parceque nous prétendons être plus qu'une des sociétés littéraires qui de tout temps ont existé. Le Cercle catholique est une institution à laquelle l'esprit de l'Eglise a donné naissance pour répondre à un besoin spécial comme jadis naquirent les ordres militaires pour faire face à d'autres dangers. C'est une de ces semi-confréries laïques, comme la St. Vincent de Paul, que le caractère de notre époque a nécessité pour continuer l'action du prêtre dans cette société civile que l'on a imaginée en dehors de la société religieuse. C'est une phalange nouvelle que la foi organise en face de l'armée du mal.

Mais quelle marche suivrons-nous pour arriver à faire du Cercle catholique une œuvre nationale, quel but prétendons-nous atteindre ?

Notre première tentative s'adresse à la classe dirigeante. C'est elle qu'il faut recruter et saisir de notre intention avant d'aller plus loin. C'est elle qui nous fournira les éléments propres à arriver par un apostolat efficace au sein de la multitude.

Si Dieu bénit nos efforts, si notre appel à la générosité de nos membres, de nos compatriotes est entendu, si enfin notre projet

de construction devient un fait accompli, notre premier pas sera d'attirer la jeunesse, même par une salle de jeu, sous un contrôle attentif s'il y a nécessité. Notre œuvre continuant à prospérer, nous descendrons chez l'ouvrier pour lui procurer des conférences ayant l'instruction et la moralisation pour but.

Notre Cercle, tel qu'actuellement constitué, ne suffisant pas à la besogne, il entre dans nos prévisions de fournir à des associations, à des corporations s'occupant du bien-être matériel de l'ouvrier les moyens de s'établir et de fonctionner.

Les terribles questions sociales qui agitent aujourd'hui l'ancien monde ne sont pas encore posées parmi nous, mais celui qui a pénétré dans le cœur de l'ouvrier sent qu'elles y fermentent déjà. Le jour n'est peut être pas éloigné où les problèmes du salaire et du capital, de la grève, du droit au travail auront à être discutés sur ce sol, d'autant moins que tout nous pousse vers la vie manufacturière. Si alors les associations secrètes ont seules droit au conseil, malheur à notre société !

Aujourd'hui, au seuil de nos séances nous pourrions insérer la devise de Clément d'Alexandrie : *Fides quærens intellectum* ; au frontispice de notre maison future nous voulons pouvoir placer cette autre : *Instaurare omnia in Christo*.

Quand, à l'exemple du nôtre, d'autres Cercles se seront créés, surgira la question de les unir en faisceau. Sur ce sujet la France et peut-être mieux la Prusse catholique fourniront les données de leur expérience, mais nous empiétons trop sur l'avenir.

LE COMITÉ DE DIRECTION.

III.—RAPPORT DE L'ŒUVRE DE LA PROPAGANDE DES BONS
LIVRES JUSQU'AU 1^{ER} MAI 1879.

L'œuvre approuvée par Nos Seigneurs les Evêques en mai 1878
a, depuis sa fondation, transigé les affaires suivantes :

Livres et brochures importés.....	8679
Petites feuilles et " tracts".....	8000
Total.....	<u>16679</u>

Valeur en valeur\$367 02

Brochures canadiennes achetées.....	2500
Brochures imprimées au pays sous les auspices du cercle..	10000
Total.....	<u>12500</u>
Grand total.....	29179

Sur la vente des livres importés, il a été réalisé la somme
de\$172 32

Petites feuilles et tracts distribués "gratuits" dans les
écoles, les hôpitaux, les prisons de Québec et du
voisinage..... 2000

Le montant de livres qui restent au comité de l'œuvre est
de 3500

La balance des livres non vendus se trouve dans les dépôts
établis dans les diverses parties du pays.

Pour commencer ces opérations il fallait un capital, et la
somme de \$185.00 a été généreusement souscrite par les person-
nes dont les noms suivent :

L. G. Baillargé, écuyer.	J. G. Bossé, écuyer.
E. O. Boulet, écuyer.	J. A. Langlais, écuyer.
Dr. J. E. Landry, écuyer.	J. Shehyn, écuyer.
Théophile Ledroit, écuyer.	J. B. Renaud, écuyer.
Jean Louis Renaud, écuyer.	Jos. Hamel, écuyer.
François Vézina écuyer.	Abr. Hamel, écuyer.
Alexandre Lemoine, écuyer.	Th. Hudon, écuyer.
Félix Fortier, écuyer.	S. X. Simon, écuyer.
Prudent Vallée, écuyer.	Dr. O. Robitaille, écuyer.
B. Houde, écuyer.	G. Baby, écuyer.

Intrinsèquement l'œuvre des bons livres offre tout ce qu'il faut pour devenir une des plus importantes du Cercle ; malheureusement, ici plus qu'ailleurs encore, les ouvriers manquent à la vigne. Nul sous-comité n'a pu encore être fondé, et la besogne a surtout pesé sur les épaules d'un seul.

En France, cette œuvre est régulièrement organisée sous le nom d' " Association Catholique de Saint-François de Sales. "

L'Association de Saint-François de Sales naquit en 1857, d'un vœu exprimé par l'Auguste Pontife qui vient de descendre dans la tombe. " Je voudrais, dit le St. Père, une sorte de propagation de " la foi à l'intérieur. " Préserver, défendre, conserver, ranimer la foi des pays catholiques, tel est donc son but.

L'Association établit sa nécessité comme suit :

" La foi, la pratique de la Religion, les bonnes mœurs, le respect des lois de l'Eglise sont fortement ébranlés dans un trop grand nombre de diocèses en France, en Italie, en Espagne, en Belgique, dans toute l'Europe ; et jusque dans les contrées catholiques du Nord et du Sud de l'Amérique.

" Tout s'unit pour déraciner ou au moins attaquer la foi, et dans les villes et dans les campagnes : l'enseignement et l'éducation en dehors de la Religion, les mauvais livres et surtout les mauvais journaux, l'affreuse multiplicité des cabarets et des mauvais lieux, les progrès effrayants des sociétés secrètes, de la Franc-Maçonnerie et de l'Internationale, enfin la propagande fiévreuse des sectes protestantes.

" Partout le clergé est calomnié, vilipendé ; c'est un mot d'ordre universel. Une guerre à outrance est déclarée sur toute la ligne aux Ordres religieux, et surtout aux Congrégations enseignantes. On veut à tout prix soustraire les enfants et les populations ouvrières à la divine influence de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST et de son Eglise. C'est une guerre à mort.

" Il est indispensable d'opposer à cet immense effort de l'enfer une résistance énergique. Il faut que tous les vrais chrétiens s'unissent, s'enrôlent pour la défense commune. Le feu est aux quatre coins du monde, si l'on n'y avise promptement, ainsi que le demandait Pie IX ; si l'on ne s'organise des toutes parts pour arrêter les progrès de l'incendie, tout finira par être dévoré, les meilleurs pays comme les autres.

" En outre, l'Œuvre de Saint-François de Sales se présente à nous comme la

doublure nécessaire de toutes nos grandes Œuvres de foi. Si nous laissons disparaître du sein de nos populations catholiques la foi et la vie de la foi, que deviendront les Œuvres du *Denier de Saint-Tierre*, de la *Propagation de la Foi*, de la *Sainte-Enfance*, etc. ?

“ On le voit : l'Œuvre de Saint-François de Sales est une œuvre de salut public. A tous les points de vue, sa nécessité n'est que trop évidente. ”

L'Œuvre de St-François de Sales est placée sous le patronage d'un cardinal protecteur à Rome, et est administrée par un conseil d'ecclésiastiques et de laïcs qui siège à Paris. Le Souverain-Pontife a daigné l'enrichir de nombreuses indulgences.

En notre pays, une organisation aussi puissante peut être moins nécessaire, mais l'utilité d'une œuvre analogue n'en reste pas moins tangible.

Que ceux donc qui se sentent des dispositions à faire du bien, n'importe dans quel genre, se hâtent de grossir les rangs de notre Cercle. La besogne est si variée que, quelque soit les aptitudes et les loisirs d'un chacun, le Cercle peut les utiliser.

A ceux qui demeurent au loin, notre Œuvre des bons livres se recommande d'une manière spéciale. Les uns peuvent se charger de dépôts, d'autres vendre nos livres, les distribuer en récompenses, et tous les recommander.

Nos brochures sont des plus variées, traitent des sujets qui sont à la portée de tous, et l'extrême modicité de leur prix en rend l'écoulement facile.

Une remise de dix pour cent est faite à ceux qui se chargent de la vente.

C. VINCELETTE,
Président.

IV.—RAPPORT DU COMITÉ DE CONSTRUCTION.

A Messieurs les Directeurs du Cercle Catholique de Québec.

Le Comité de construction a l'honneur de faire rapport comme suit de ses travaux pendant le cours de l'année 1878-79. Le Comité de construction fut établi par résolution du Comité de direction, pour s'occuper tout particulièrement de l'érection d'un édifice pour le Cercle, et fut composé des membres suivants : C. Vincelette, l'hon. G. Ouimet, P. Mackay, E. A. Déry, J. A. Langlais, Abr. Hamel, Dr. P. Tourangeau, P. V. Valin, Frs. Kérouack, Pr. Vallée, F. E. Hamel et Ernest Gagnon.

Peu de temps après sa formation, le Comité de construction se réunit pour la première fois, le six avril 1879, dans une des chambres de la bâtisse de l'Assemblée Législative.

A cette réunion, M. le Chevalier Vincelette, fut élu président, M. Ernest Gagnon, secrétaire, et M. E. A. Déry, trésorier, et le quorum des assemblées fut fixé à cinq membres.

Après s'être adjoint MM. les Drs Samson et Dionne, le comité résolut de faire préparer immédiatement une circulaire adressée au public, à l'effet de demander des souscriptions pour aider à l'érection d'un édifice pour l'usage du Cercle. MM. Déry, Dionne, Samson et Gagnon furent chargés de la rédaction de cette circulaire, laquelle ayant été adoptée par le Comité de construction, à une séance subséquente, fut soumise à l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, et adressée, au nombre de cinq mille, dans les différentes parties de la Province, à toutes les personnes capables d'aider à l'œuvre projetée.

Le nombre de personnes qui ont répondu, jusqu'à cette date, à l'appel du Comité de construction est, avouons-le, assez restreint, puisqu'il n'a atteint que le chiffre de trente-neuf. Cependant, le Comité de construction n'a pas raison de se décourager, ni de

douter du succès de son entreprise, puisque ce nombre de 39 souscripteurs, représente la somme assez ronde de \$3000, ce qui donne une moyenne de près de cent piastres par chaque souscripteur. D'ailleurs, si l'on tient compte de la crise qui, depuis longtemps, pèse d'une manière générale sur toutes les classes de la société, le Comité de construction ne peut qu'être très heureux du résultat obtenu. Et que dire des témoignages aussi nombreux qu'encourageants et flatteurs reçus par le Comité de construction au sujet de son entreprise ? Comment énumérer toutes les marques d'estime, de confiance, d'encouragement données au Comité, et tous les souhaits bienveillant faits pour le succès de cette œuvre essentiellement patriotique ? Aussi le Comité de construction garde-t-il comme un trésor précieux, tous ces documents qui, plus tard, pourront être livrés à la publicité, si besoin il y a.

Les personnes qui jusqu'aujourd'hui ont bien voulu faire parvenir leur bulletin de souscription sont : S. G. Mgr. l'Archevêque de Québec, S. G. Mgr. l'Evêque de Chicoutimi, Mgr. Cazeau, Dr. J. E. Landry, J. B. Renaud & Cie., Rév. F. X. Gosselin, curé de St. Roch, Chevalier C. Vincelette, Alex. Lemoine, le Recorder Déry, Dr Verge, P. F. Rhéaume, Pamphile H. Cimon, shérif (Malbaie), Arthur J. Turcotte, J. A. Langlais, Ernest Gagnon, Rév. Apollinaire Gingras, curé de St. Edouard de Lotbinière, F. X. Fournier, E. A. Barnard, l'abbé L. Provancher, Révd. J. B. Plamondon, curé de l'île aux grues, Rév. M. Pilote, curé de St. Augustin, Rév. M. Tremblay, curé de Beauport, Rév. A. C. H. Paquet, curé de Ste. Pétronille, Rév. N. Laliberté, curé de St. Michel, L. T. Dussault, Urbain Lessard, R. P. Vallée M. P., J. E. Martineau, Etienne Paradis, J. X. Lavoie, protonotaire de Percé, Achille Jobin, les révérendes Securs de l'Hôpital du Sacré Cœur, Madame S., Dlle D. H. Lessard, Révd M. Dumontier, curé de Portneuf, Révd M. Bélanger, curé de Deschambault, F. X. Drouin, Hon. Sénateur Trudel, et J. B. Resther.

Les montants souscrits se repartissent comme suit : deux \$500, deux \$200, huit \$100, un \$55, huit \$50, un \$40, quatre \$25, quatre \$20, un \$15, cinq \$10, un \$5, un \$2, un \$1. Le

Comité de construction a de plus reçu plusieurs promesses de souscriptions très-encourageantes, et il n'a aucun doute qu'avec l'aide des membres du Cercle, qui devraient se charger de faire signer chacun quelques bulletins, la souscription ne s'élève bientôt à plusieurs milliers de piastres.

Suivant une résolution du Comité de construction, les argents reçus pour la bâtisse du Cercle, sont déposés à la caisse d'économie de N.-D. de Québec, et ne peuvent être retirés que sur chèques signés par le président et le trésorier du Comité.

Depuis le 1er février dernier, le comité s'est adjoint MM. L. P. Vallée, Alexis Rhéaume, Norbert Germain, père, et L. A. Côté.

Dans le courant du même mois de février, le Comité mettait la dernière main à un projet qui, tout en favorisant d'une manière considérable la cause de la béatification de la vénérable Mère Marie Guyart de l'Incarnation, devra, dans un délai plus ou moins rapproché, rapporter au comité un bénéfice net de \$500 à \$600. Ce projet est maintenant en pleine opération, et déjà bon nombre de primes ont été distribuées aux personnes qui ont acheté la photographie de la vénérable fondatrice du monastère des Ursulines de Québec.

Le Comité de construction se fait un devoir de faire connaître au Comité de direction les noms des personnes généreuses qui ont bien voulu faire cadeau d'objets pour être donnés en primes aux acheteurs de la photographie de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation. Ce sont : MM. J. Hamel & Frères, J. A. Langlais, Dr. Boulet, Edmond Samson, Téléphore Drolet, Delle. Virginie Verge, Zéphirin Pâquet, Connolly & Latulippe, Ernest Gagnon, et les Dames Religieuses Ursulines de Québec.

Toutes ces personnes méritent les félicitations du Cercle, et le Comité de construction s'est fait un devoir, par l'entremise de son président, de les prier d'accepter ses remerciements les plus sincères tant en son nom qu'en celui de tous les membres du Cercle Catholique.

Les frais encourus pour mettre ce projet à exécution s'élèvent

à la somme de \$275.00 à peu près. Cette somme est déjà en grande partie payée à qui de droit.

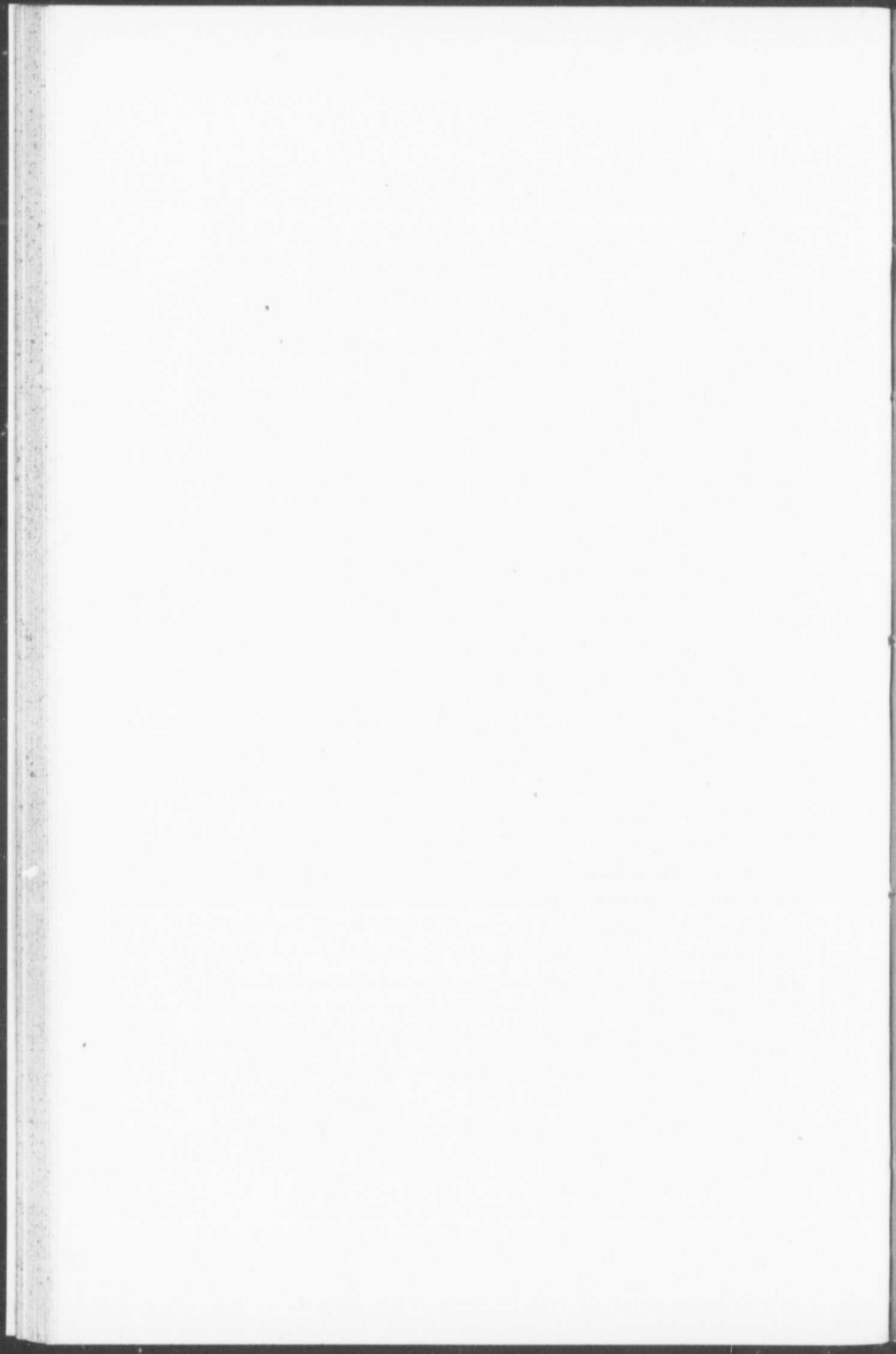
Le Comité de construction croit néanmoins devoir choisir cette occasion pour prier le Comité de direction de faire un nouvel appel à tous les membres du Cercle dans le but de les engager à se charger de la vente des photographies dont le Comité de construction dispose encore en ce moment. Et à cet effet, ce dernier croit devoir attirer l'attention des membres du Cercle sur le fait que la vente de ces photographies constitue un profit net pour le fonds de bâtisse, et qu'avec un peu de zèle et de bon vouloir la somme ci-dessus pourra être facilement réalisée en peu de temps. En effet que chaque membre actif se charge de la vente de huit à dix photographies, et le but est atteint.

Le Comité de construction ne croit pas cependant devoir borner ses efforts à la réussite du projet ci-dessus, car il comprend combien est ardue la tâche qu'il a entreprise, de doter le Cercle d'un édifice qui devra faire l'orgueil non seulement des membres du Cercle Catholique, mais de tous les citoyens de Québec. Le Comité de construction a donc mis à l'étude un projet d'exposition qui pourrait avoir lieu assez prochainement, et dont les bénéfices seront destinés à la bâtisse projetée du Cercle. Espérons que ce nouveau projet auquel tous les membres devront être appelés à prêter leur concours, sera pour le Cercle une occasion non seulement d'augmenter son fonds de bâtisse, mais surtout de s'affirmer comme corps et comme association catholique.

Le Comité de construction termine ce rapport en faisant des vœux pour le succès des différents projets qu'il est en voie de mener à bonne fin, et qui tous ont pour but de lui permettre d'atteindre la fin pour laquelle il a été formé, savoir : l'érection d'un édifice grand, spacieux et digne des aspirations du Cercle Catholique de Québec.

Le tout humblement soumis,
Pour le comité de construction,

E. A. DÉRY,
Trésorier.
10



APPENDICE.



§ 1.

Acte pour incorporer " Le Cercle Catholique de Québec."

Attendu que les personnes ci-dessous mentionnées et un grand nombre d'autres, ont formé, dans la cité de Québec, une association connue sous le nom de " Le Cercle Catholique de Québec," aux fins de fonder une ou plusieurs bibliothèques, salles de lecture, musées, etc., et d'organiser un système d'instruction mutuelle, au moyen de lectures, de publications et de bibliothèques publiques et privées; et attendu qu'elles ont demandé la passation d'un acte pour incorporer la dite association, et qu'il est convenable d'accéder à la dite demande; En conséquence, Sa Majesté, par et de l'avis et du consentement de la Législature de Québec, décrète ce qui suit :

1. Les personnes suivantes, savoir : Clément Vincelette, l'Honorable Gédéon Ouimet, Elzéar Déry, C. A. Verge, Ernest Gagnon, Ant. T. Marsan, N. E. Dionne, Gaspard Drolet, Chs. I Samson, E. A. Barnard, Pierre MacKay, Alf. J. B. Cloutier, Lawrence Stafford, Philippe Malouin, Victor Livernois, Amédée Robitaille, P. Ernest Smith, J. A. Langlais et toutes autres personnes qui sont actuellement ou deviendront plus tard membres actifs de la dite association, en vertu de la constitution, des règles et règlements d'icelles, seront et sont en vertu du présent acte déclarés être et constitués corps politique et incorporé, avec tous les droits qui appartiennent aux corporations, sous le nom de " Le Cercle Catholique de Québec," et comme tels ont et auront le droit d'avoir, d'acquérir, tenir, louer et posséder tous meubles et immeubles nécessaires ou utiles aux fins de la dite corporation ou autres, d'établir une ou plusieurs salles de lecture, une ou plusieurs bibliothèques publiques ou privées, un ou plusieurs

musées, dans un but d'instruction publique ou privée, dans toute partie de la province de Québec, et pourront louer, vendre, hypothéquer ou aliéner les dits biens meubles et immeubles, et en acquérir d'autres, chaque fois que la dite corporation le jugera convenable ; pourvu toujours que la valeur annuelle des immeubles appartenant à la dite corporation n'exécède pas la somme de \$5,000.

2. La constitution, les règles et règlements maintenant en force concernant l'admission et l'expulsion des membres et le gouvernement et la direction générale de la dite association, en tant qu'ils ne seront pas incompatibles avec les lois de cette province, seront la constitution, les règles et les règlements de la dite corporation ; et la dite corporation pourra de temps en temps, amender, changer et abroger en tout ou en partie, la dite constitution et les dits règles et règlements, de la manière pourvue par la constitution, les règles et règlements de la dite association.

3. La dite corporation aura généralement tous les pouvoirs des corporations nécessaires ou utiles aux fins du présent acte, et en particulier celui d'accorder à aucun de ses officiers ou employés, toute rémunération qu'elle jugera convenable.

4. Les membres du comité de direction actuellement en charge, seront les premiers directeurs de la dite corporation et resteront en charge jusqu'à l'époque des prochaines élections aux termes de sa constitution, savoir : le premier mercredi qui suivra le vingt-six mai prochain ; et à cette époque il sera tenu une assemblée des membres de la dite corporation qui éliront d'autres ou les mêmes officiers, et ainsi de suite annuellement, suivant la constitution, les règles et les règlements de la dite association.

5. Tous les biens et effets appartenant à la dite association, sont par le présent acte dévolus à la dite corporation, et seront uniquement employés aux fins de la dite corporation ; et toutes dettes, réclamations pour souscriptions des membres et tous autres droits appartenant à la dite association, en vertu de sa constitution, ses règles et règlements seront dévolus à la corporation constituée par le présent acte, et la dite corporation sera responsable des charges et obligations de la dite association.

6. Toutes souscriptions, contributions, amendes, prix d'achat, de vente dus à ou par la dite corporation, pourront être recouvrés judiciairement.

7. Tout membre pourra se retirer de la dite corporation en payant tout ce qu'il pourra lui devoir, soit pour contributions ou autrement ; toute somme par lui ainsi payée restera la propriété de la dite corporation sans qu'il puisse en rien réclamer.

8. Tout membre dont le nom sera retranché de la liste des membres, conformément aux dispositions des règles et règlements présents ou futurs de la dite corporation, sera tenu au paiement des arrérages ou de toute somme due alors par lui à la dite corporation ; toute somme par lui ainsi payée restera la propriété de la dite corporation sans qu'il puisse en rien réclamer.

9. Les rentes, revenus et profits résultant de tous les biens meubles et immeubles appartenant à la dite corporation, seront appropriés et employés à son usage, à construire et réparer les bâtisses aux fins de la dite corporation, et au paiement des dépenses et dettes légitimement encourues ou contractées pour atteindre aucun des buts se rapportant aux fins susdites.

10. La dite corporation sera tenue de faire, au lieutenant-gouverneur, un rapport annuel contenant l'état général de ses affaires.

11. Le présent acte viendra en force le jour de sa sanction.

§ 2.

Adresse du Cercle Catholique de Québec à Sa Sainteté Léon XIII, à l'occasion de son avènement au Trône Pontifical.

T. S. P.,

Le Cercle Catholique de Québec s'empresse de déposer aux pieds de votre trône l'hommage de ses félicitations.

Il remercie le Ciel d'avoir en Vous donné à l'Eglise un chef digne de conduire la barque du Pêcheur au milieu de la tempête que nous traversons.

Prêtre, Vous avez su gagner, par votre science et votre piété, l'estime d'un grand pontife.

Légit, l'admiration du peuple proclama votre charité sacerdotale, votre équité incorruptible, votre domptable fermeté.

Nonce, les honneurs de la terre furent le juste tribut de votre sagesse, de votre urbanité, de votre dévouement.

Evêque et Cardinal, Vous fûtes pasteur aimé de vos ouailles, fils dévoué du St. Siège, et dans les circonstances difficiles que traversait l'Eglise, vous sûtes conquérir le respect même de ceux dont votre fermeté déjouait les intrigues.

Aussi nos membres sont heureux de saluer dans votre avènement, la récompense de vos vertus, comme ils se plaisent à voir le signe manifesté de la protection divine, dans les circonstances qui ont entouré votre promotion.

Hier, la mort de notre vénéré pontife nous plongeait avec toute l'Eglise dans les larmes et l'inquiétude, aujourd'hui a succédé l'allégresse. Il n'est plus veuf ce trône de Pierre contre lequel les portes infernales jamais ne prévaudront, et la fermeté, la science et les vertus de Léon XIII, sont pour nous le garant que l'œuvre de Pie IX sera continuée.

Hélas ! T. S. P., ce calme providentiel qui a favorisé votre élection ne peut être que d'un jour. L'apostasie des pouvoirs, les sociétés secrètes, le vol de vos Etats n'ont pas cessé, la persécution forge de nouveaux traits, et le libéralisme désarme vos défenseurs.

Pie IX fut peut-être l'avertissement suprême. Le monde a refusé d'obéir, à Dieu maintenant de parler. Le Mane, Thecel, Pharès est peut-être inscrit sur les murs de bien des palais, de bien des cités de bien des empires. Puisse la miséricorde divine se laisser enfin toucher par nos prières et après tant de tribulations, donner le triomphe à son Eglise, la paix à son pontife.

Quant à nous, fils dévoués, au milieu des angoisses du présent, en face d'un avenir plus sombre encore, nous sentons le besoin de nous resserrer autour de votre chaire sacrée.

Suivant notre devise, nous continuerons à manifester au foyer domestique, au sein du peuple cette vérité contre laquelle le monde est conjuré.

Partout et toujours, nous affirmerons notre entière croyance non

seulement aux dogmes de notre foi, mais encore à tout ce qu'enseigne la Sainte Eglise, notamment aux vérités sociales que renferme le Syllabus, à la suprématie du pouvoir spirituel, à la nécessité de l'union entre l'Eglise et l'Etat.

Dans nos études et nos travaux, nous nous ferons gloire de soumettre notre raison à la vérité révélée, et dans les entreprises que nous dictera notre zèle, nous n'agirons que sous la direction de nos pasteurs, dont nous ne prétendons être que les humbles auxiliaires.

Partout et toujours, nous protesterons contre les erreurs qui désolent aujourd'hui la société, contre le libéralisme de toute nuance, contre cette doctrine qui place dans le peuple, abstraction faite de Dieu, la source de tout pouvoir, contre la tendance à trouver sans cesse inopportune l'application des principes, contre les organisations secrètes, contre la spoliation sacrilège de vos Etats.

T. S. P., déjà l'approbation de notre Archevêque, du Légat de votre Saint-Siège, déjà la bénédiction apostolique ont daigné encourager nos débuts, mais placés en évidence dans la mêlée sur cette terre lointaine de l'Amérique, nous sentons le besoin de venir prendre le mot d'ordre du nouveau chef que la Providence nous a donné.

Done, humblement prosternés aux pied de votre Sainteté, nous implorons votre bénédiction sur nous-mêmes, sur notre œuvre, sur nos familles, sur notre patrie.

(Suivent les signatures.)

3.

Circulaire du Comité de Construction du Cercle Catholique
de Québec.

Pour répondre aux besoins de l'œuvre du Cercle Catholique de Québec et des œuvres annexes placées sous la direction de cette institution, il a été résolu d'entreprendre la construction d'un édifice simple mais spacieux, dans la paroisse de Saint-Roch de Québec, aussitôt que nos moyens nous le permettront.

Notre vénéré patron, S. G. Mgr l'archevêque de Québec, a bien voulu approuver ce projet, et a même autorisé la fondation de deux messes annuelles, qui devront être dites à perpétuité, l'une en faveur des *bienfaiteurs* ou *fondateurs* vivants, l'autre en faveur des *bienfaiteurs* ou *fondateurs* décédés du Cercle Catholique.

Voici quelques résolutions adoptées par les membres actifs de notre association à ce sujet :

Résolu—Que le titre de *Bienfaiteur* soit accordé à toute personne, corporation ou société qui fera au Cercle Catholique de Québec un don de cinquante à cinq cent piastres pour aider à la construction d'un édifice pour l'usage de cette association ;

Que le titre de *Bienfaiteur insigne* soit accordé à toute personne, corporation ou société qui fera un don de cinq cent à mille piastres ou plus aussi pour le même objet ;

Que le titre de *Fondateur* soit accordé à toute personne, corporation ou société qui fera un don de mille piastres ou plus aussi pour le même objet ;

Résolu—Qu'un tableau contenant les noms des "bienfaiteurs," des "bienfaiteurs insignes," et des "fondateurs" du Cercle Catholique de Québec, avec leurs titres respectifs, soit préparé et placé dans la salle principale de l'institution.

Résolu—Que chaque année, et à perpétuité, le Cercle Catholique de Québec fasse dire une messe, dans l'octave de la fête de saint Joseph, pour tous les bienfaiteurs et fondateurs de l'institution, et une autre messe, dans le courant du mois de novembre, pour le repos des âmes des membres et des bienfaiteurs et fondateurs défunts.

Il a aussi été réglé par S. G. Mgr l'archevêque que toute personne qui enverra une offrande, même minime, en faveur de l'œuvre qui fait l'objet de cette circulaire, aura droit à ces mêmes avantages spirituels.

Ainsi qu'il est dit dans l'article 4 de la Constitution du Cercle Catholique de Québec, le but de cette association est "la manifestation de la vérité chrétienne et la diffusion des principes catholiques au moyen :

" 1o. De la discussion de différentes questions choisies et proposées par un comité nommé à cet effet par le comité de direction ;

“ 2o. De la formation d'une ou de plusieurs bibliothèques composées d'ouvrages approuvés par l'Ordinaire ;

“ 3o. De l'ouverture d'une ou de plusieurs salles de lecture, dont les journaux, revues et feuillets sont aussi approuvés par la même autorité ;

“ 4o. De toute action, démarche ou sous-œuvre que le comité de direction jugera nécessaire à cette fin ; pourvu toujours que, comme corps, le Cercle Catholique ne s'occupe pas de politique active.”

Parmi les œuvres annexes dont le Cercle Catholique s'est occupé jusqu'à ce jour, il y a l'œuvre dite des “ vieux papiers,” ce le des Cercles Catholiques, celle des bibliothèques et celle de la propagation des bons livres. Mais le temps est arrivé d'agrandir encore le cadre de nos opérations, et parmi les œuvres nouvelles qui s'imposent en quelque sorte à l'attention du Cercle Catholique, est celle de créer un centre de réunion au milieu de la nombreuse population de Saint-Roch et de Saint-Sauveur, où les jeunes gens puissent passer agréablement et utilement leurs moments de loisir sans être exposés au contact des compagnies dangereuses.

Cette dernière œuvre, que nous considérons comme très-importante, ne pourra recevoir d'extension tant soit peu considérable avant que l'édifice à la construction duquel nous invitons le public à coopérer ait été érigé.

Pour rendre plus facile le paiement des souscriptions que l'on voudra bien faire en faveur de la construction projetée, il a été décidé que ces souscriptions seraient payées en dix versements semi-annuels ou en cinq versements annuels, c'est-à-dire que l'on aura *cinq années* entières pour payer le montant total de chaque souscription.

Les personnes qui voudront s'unir aux membres actifs du Cercle Catholique dans l'œuvre qu'ils ont entreprise, pourront adresser leurs souscriptions à Mgr le grand vicaire Cazeau, membre honoraire de notre association, à notre Visiteur, M. le curé de Saint-Roch de Québec, ou à l'un des membres du comité de construction du Cercle, dont voici les noms :

L'honorable M. G. Ouimet, surintendant de l'Instruction Publique, MM. Abraham Hamel, négociant, E. A. Déry, recorder de la cité de Québec, P. V. Valin, M. P., F. Kérouack, maire de St-Sau-

veur, Prudent Vallée, directeur de la Banque Nationale, F. E. Hamel, négociant, P. Mackay, avocat, J. A. Langlais, libraire, P. Tourangeau, médecin, C. I. Samson, médecin, N. E. Dionne, médecin, Cl. Vincelette, directeur de l'Asile de Beauport. Ernest Gagnon, secrétaire du département de l'Agriculture et des Travaux Publics.

On recevra aussi des effets, vieux ou neufs. Adresser à M. J. A. Langlais, libraire, Saint-Roch de Québec.

Pour le comité,

CL. VINCELETTE, Président,
E. A. DÉRY, Trésorier,
ERNEST GAGNON, Secrétaire.

Vu et approuvé, et que la bénédiction de Notre-Seigneur soit sur cette œuvre et sur tous ceux qui y prendront part.

Archevêché de Québec, 16 novembre 1878.

† E. A. ARCH. de Québec.

§ 4.

{ ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC,
22 mai 1878.

C. VINCELETTE, Ecr.,

Président du Cercle Catholique de Québec.

M. LE PRÉSIDENT,

Votre lettre du 16 courant ayant été lue hier à Nos Seigneurs les Evêques de la Province, ils croient que les opuscules de Mgr de Ségur peuvent faire beaucoup de bien parmi les fidèles de la province. Ils seront aussi heureux de voir écouler partout les petits livres publiés par l'Association de Saint-François de Sales.

Agréez, M. le Chevalier, l'assurance de ma considération distinguée.

† E. A. ARCH. DE QUÉBEC.

TABLE DES MATIERES.

	Page.
Rescrit de S. S. Léon XIII accordant plusieurs indulgences aux membres du Cercle Catholique de Québec.....	5-7
Un coup-d'œil sur Rome : Conférence prononcée par l'Honorable Juge A. B. Routhier au Cercle Catholique.....	9
Liste alphabétique des membres du Cercle.....	35
Rapport du Comité de Direction pour l'année expirée le 1er Mai 1879.....	43
Rapport du Bibliothécaire.....	48
Rapport du Trésorier.....	54
Rapports des sous-œuvres ou œuvres annexes.....	55
I. Rapport de l'œuvre des vieux papiers.....	55
II. Rapport de l'œuvre des Cercles Catholiques.....	63
III. Rapport de l'œuvre de la propagande des bons livres.....	67
IV. Rapport du Comité de Construction.....	70

APPENDICE.

§. 1. Acte pour incorporer le Cercle Catholique.....	75
§. 2. Adresse à S. S. Léon XIII à l'occasion de son avènement au trône pontifical.....	77
§. 3. Circulaire du Comité de Construction.....	79
§. 4. Lettre de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.....	82